

ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE

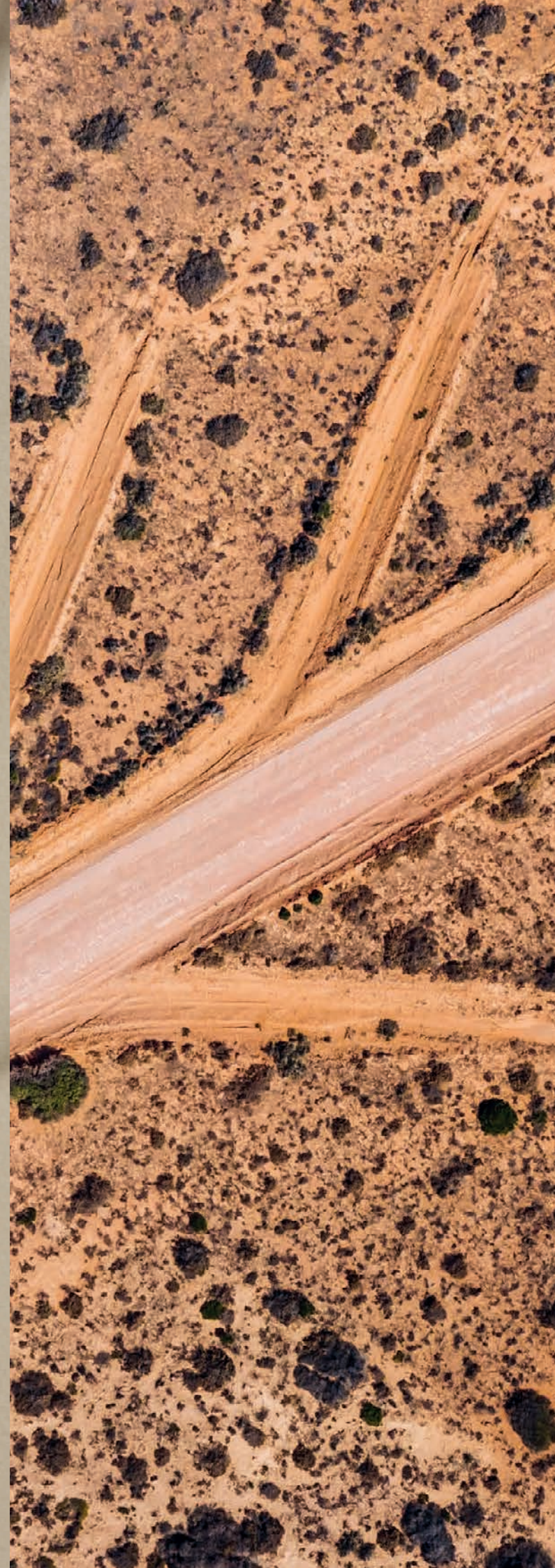
Rapport de développement durable 2025





ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



Lettre aux parties prenantes

Chères parties prenantes,

L'année 2025 a été celle où ITALGRANITI GROUP a transformé les investissements réalisés au cours des années précédentes en résultats concrets.

Nous sommes fiers d'avoir renouvelé notre certification B Corp en améliorant encore notre score. Cela prouve que le développement durable n'est pas un projet secondaire, mais le cœur même de notre façon de mener nos activités.

Ces résultats confirment le bien-fondé des choix que nous avons opérés : une efficacité de production accrue, des processus à la pointe de la technologie et une utilisation plus rationnelle des ressources, conformément à notre stratégie de croissance durable. Sur le plan environnemental, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la réduction des émissions grâce à l'installation d'un brûleur de post-combustion régénératif supplémentaire, plus efficace. Nous avons aussi lancé un programme de recherche visant à identifier des sources d'approvisionnement énergétique de plus en plus durables, notamment le gaz naturel renouvelable, dont les résultats seront visibles dès l'année prochaine.

En 2026, nous donnerons un nouvel élan à ce processus d'innovation avec le lancement des technologies exclusives Grain-Tech® et Core-Tech®, qui apporteront davantage de réalisme, de profondeur et de cohérence esthétique aux surfaces céramiques du Groupe.

Ces investissements ont pour point commun la volonté de trouver des solutions concrètes permettant de réduire l'impact environnemental de nos activités, d'accélérer la décarbonisation et d'accroître la valeur du produit. L'innovation industrielle et le développement durable ne constituent pas des objectifs distincts, mais deux dimensions d'un même parcours de développement.

Nous vous remercions pour votre soutien permanent et vous souhaitons une bonne lecture!



Elisa Giacobazzi
CEO Italgraniti Group S.p.A.



1. Italgraniti Group

3	Lettre aux parties prenantes
8	We are a B Corp
10	Italgraniti Group
16	Usine de production 5.0
20	Marque
22	Siège social et showroom
26	Produits
28	Sana® et Moca
30	Matières premières naturelles



2. Rapport de développement durable 2025

34	Points forts	78	Certifications d'entreprise
36	Objectifs de développement durable	80	Environnement
38	Double matérialité	82	Empreinte carbone et gestion du bilan carbone
46	Parties prenantes	92	Pollution
50	Durabilité des produits	94	Eau
54	Emballage	95	Biodiversité
58	Certifications des produits	96	Utilisation des ressources et économie circulaire
60	Gouvernance	99	Personnes
64	Politiques d'entreprise	100	Santé, sécurité, formation
74	Responsibility Award	102	Responsable de la diversité et du bien-être
		105	Chaîne d'approvisionnement
		107	Gestion de la chaîne d'approvisionnement
		108	Objectifs et note méthodologique



1. Italgraniti Group

We are a B Corp



DÉVELOPPEMENT DURABLE, RESPONSABILITÉ ET INTERCONNEXION

ITALGRANITI GROUP est une entreprise axée sur le bien commun; le profit n'est pas son seul objectif, mais elle s'engage à laisser une empreinte positive sur l'écosystème et la société dans son ensemble. Cette approche est confirmée par le statut de B Corp, renouvelé début 2026 par B Lab, l'organisme américain à but non lucratif qui, depuis 2006, évalue, avec la même rigueur que pour les résultats économiques, les performances environnementales et sociales des entreprises. Cette confirmation, accompagnée d'une amélioration du score obtenu, témoigne d'une progression constante dans l'intégration du développement durable au sein de son modèle économique.

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Groupe s'engage à développer des produits et des processus ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. L'adoption de pratiques durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, l'utilisation de matériaux recyclables et la mise en œuvre de technologies permettant de réduire les émissions de carbone font partie intégrante de la stratégie d'ITALGRANITI GROUP. Ces choix traduisent en actions concrètes les principes de durabilité environnementale et sociale, allant au-delà du simple objectif de maximiser les profits pour contribuer au bien-être de l'environnement et de la communauté.

Certified



Corporation

Learn more at bcorp.com



Italgraniti Group

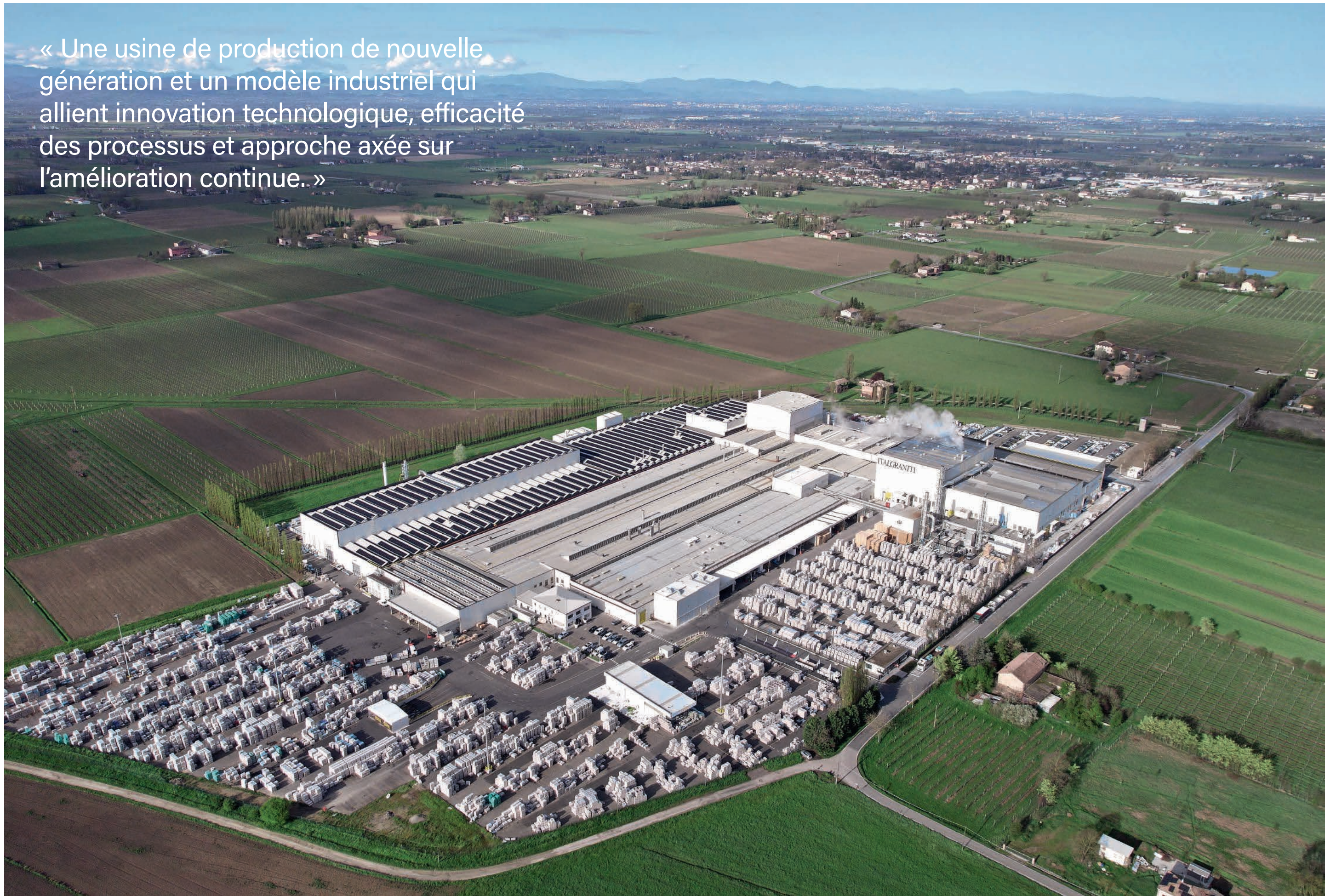
INNOVATION, ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE : LES PILIERS DE LA CROISSANCE D'ITALGRANITI GROUP

Fondé en 1994, Italgraniti Group figure parmi les plus grandes entreprises italiennes de production de surfaces en grès pour l'architecture et le design d'intérieur associant innovation, esthétique et durabilité. Le Groupe compte aujourd'hui 3 marques et environ 276 salariés, produit et commercialise 6.6 millions de m² par an et en exporte environ 80 %. Ces cinq dernières années, environ 100 millions d'euros ont été investis, dont 60 dans une nouvelle usine spécialisée dans la production de grandes dalles, et environ 40 dans la mise à jour de la première usine. Les investissements et l'attention portée à l'environnement ont permis de concrétiser une stratégie centrée sur la durabilité et de réaffirmer les valeurs, les principes et les engagements que le Groupe défend depuis trois générations.

ITALGRANITI GROUP se trouve au cœur de la plus importante région de la céramique italienne, connue dans le monde entier pour sa capacité d'innover et pour la qualité et le design de ses produits – un territoire qui revendique des excellences historiques, artistiques et culturelles qui méritent d'être défendues et mises en valeur. C'est ici que se trouvent les salariés et la direction du Groupe, qui comprend sa responsabilité de réduire son impact environnemental même au-delà des limites de la loi, déjà strictes. Dans ce contexte, ITALGRANITI GROUP s'est affirmée, parmi les

grandes entreprises de céramique italiennes, pour sa solidité, sa fiabilité, son penchant pour l'innovation et son respect de l'environnement. L'expansion du Groupe ces dernières années a été soutenue par d'importants investissements pour se doter des technologies de production les plus innovantes. L'entreprise collabore de manière stable avec des universités, des organismes de formation, des associations et des institutions pour accroître la valeur sociale et culturelle du territoire et pour le protéger au niveau environnemental et paysager.

« Une usine de production de nouvelle génération et un modèle industriel qui allient innovation technologique, efficacité des processus et approche axée sur l'amélioration continue. »



« Nous avons choisi les technologies les plus avancées car innovation et durabilité sont le moteur de notre croissance. Ceci nous permet de réduire le gaspillage, d'optimiser les processus et de garantir une qualité de plus en plus élevée. »



LE CŒUR HISTORIQUE DE LA PRODUCTION D'ITALGRANITI GROUP

Actif depuis 1994, le site de production de San Martino in Rio (RE) abrite une usine moderne et technologiquement avancée de 150 000 m². Sa partie historique comprend quatre lignes de production totalement indépendantes, dédiées à la production de plus de 6.6 millions de m²/an de grès cérame traditionnel de haute qualité. Entre 2023 et 2025, l'usine a fait l'objet d'un important agrandissement avec la réalisation d'une nouvelle usine, conçue exprès pour la production de grandes dalles.

Ces cinq dernières années, la partie préexistante de l'usine a bénéficié de considérables investissements en technologie 4.0, qui ont :

- réduit le gaspillage de matières premières ;
- réduit la consommation d'énergie ;
- augmenté le rendement (moins de déchets et de copeaux pour la même quantité de matières premières utilisées) ;
- augmenté la durabilité des processus, avec un impact positif également sur la performance des produits.

La rénovation a également concerné le département de compactage, qui peut désormais compter sur des équipements à la pointe de la

technologie en termes de qualité, de performance et de polyvalence. Des équipements tels que le Continua+ 2180 et le PH8200 permettent de :

- gérer de manière efficace même des lots restreints et donc de travailler sur commande ;
- réduire les temps de réglage ;
- réduire les déchets et maximiser la récupération des déchets de processus ;
- intégrer les coupes de cru et de cuit ;
- augmenter la qualité du produit fini ;
- garantir des processus reproductibles et la combinaison de différents formats pour un même projet architectural.

Ces systèmes s'intègrent aux technologies 4.0 qui gèrent l'usine de production et fournissent les informations nécessaires pour analyser l'évolution de la production et contrôler sa qualité et son niveau de durabilité économique et environnementale.

Dimensions
totales du site
industriel
150 000 m²

Plus de
100 millions
d'euros
investis en 5 ans

Plus de
6,6 millions
de m² produits
par an

La nouvelle usine 5.0

UNE NOUVELLE USINE SPÉCIALISÉE DANS LES GRANDES DALLES

Depuis début 2025, la nouvelle usine spécialisée dans la production de grandes dalles en grès cérame est pleinement opérationnelle. Il s'agit d'un atout industriel majeur, fruit d'un investissement de plus de 60 millions d'euros.

Le nouveau site de production, qui s'étend sur 30 000 m², se dresse à côté de l'usine historique et a été conçu selon les normes de durabilité les plus élevées du secteur ; équipé de systèmes technologiquement avancés, il est indépendant sur le plan électrique. Le nouveau four prêt pour l'hydrogène est un élément clé de l'usine : avec ses 230 mètres de long, il permet des courbes de température plus douces et des cycles de cuisson et de refroidissement plus équilibrés, pour un produit qui offre une résistance et une facilité

d'usinage optimisées. Le processus de production permet également de récupérer toutes les eaux de traitement et les déchets crus et cuits, ce qui contribue à réduire les besoins en matières premières. La nouvelle usine est éclairée par un système dynamique de LED à haut rendement et dotée d'un nouveau brûleur de post-combustion thermique régénératif avec un système de réduction des poussières, des polluants et des composés organiques volatils (COV).

Surface totale de
la nouvelle usine
30 000 m²

Investissements de
**60 millions
d'euros**



« Nos investissements constants dans la technologie sont un effort vers une évolution de plus en plus durable. En tant que Benefit Corporation, nous souhaitons avoir un impact positif sur le territoire dans lequel nous sommes nés et où nous opérons. »

« Nous produisons toute l’électricité nécessaire à notre cycle de production, un objectif ambitieux mais en phase avec le modèle vertueux auquel nous croyons. Un objectif atteint grâce à notre ferme volonté d’agir concrètement pour réduire notre impact sur la planète. »



**COGÉNÉRATION ET SOURCES RENOUVELABLES
POUR L’INDÉPENDANCE ÉLECTRIQUE**

La nouvelle usine de production, qui tourne à plein régime depuis début 2025, concrétise la politique environnementale du Groupe, très attentif à la consommation des ressources, qu’il s’agisse de matières premières, de matériaux de consommation ou de sources d’énergie.

Dans cette optique, l’usine sera totalement autonome sur le plan électrique grâce à une installation photovoltaïque, actuellement en phase d’achèvement, qui, à plein régime, produira 1,38 million de kWh/an, évitant ainsi le rejet dans l’atmosphère de 650 tonnes d’équivalent CO₂ par an, soit la quantité qu’absorberait une forêt de 31 000 arbres. En plus de l’installation photovoltaïque, un cogénérateur de 5 MW produit de l’électricité et de l’énergie thermique à partir de gaz naturel, en tant que seule source d’énergie

optimisée, contribuant ainsi à ce que l’électricité ne soit pas prélevée sur le réseau. De la structure aux installations, en passant par l’emballage et l’éclairage très efficace, chaque élément de la nouvelle usine a été conçu dans le but de favoriser un cycle de production hautement vertueux, caractérisé par une utilisation réduite des matières premières et la récupération efficace de toutes les ressources disponibles : eau, énergie thermique, déchets crus et cuits.

Objectifs énergétiques et performances environnementales aujourd’hui :

Installation photovoltaïque	Émissions évitées	Absorption égale à
1,38 millions de kWh/an	650 tCO ₂ eq/an	31 000 arbres

Marque

ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI GROUP produit et distribue dans le monde entier une large gamme de surfaces céramiques qui représentent parfaitement la culture esthétique et l'excellence stylistique du Made in Italy demandées par les meilleurs architectes et designers d'intérieur. Grâce à ses 3 marques, le Groupe compose une offre complète d'effets, formats, épaisseurs, finitions et accessoires.

ITALGRANITI

Partout dans le monde, Italgraniti est synonyme de grès cérame aux performances élevées. La transformation de matières premières de qualité exceptionnelle donne naissance à des projets céramiques capables d'interpréter les nombreuses exigences immobilières, architecturales et symboliques d'un monde en perpétuelle évolution. Les collections signées Italgraniti proposent tous les effets esthétiques, formats, épaisseurs et finitions et sont à même de créer des solutions qui associent d'excellentes qualités techniques et des contenus esthétiques haut de gamme.

IMPRONTA

Depuis 1974, la marque Impronta est une référence pour ceux qui cherchent des surfaces en grès cérame afin de créer des espaces résidentiels et commerciaux aux qualités techniques et esthétiques exceptionnelles. Le succès de la marque repose sur une profonde culture de la matière, enracinée dans l'histoire de la région de la céramique en Émilie-Romagne. Outre cette solide tradition, Impronta se distingue par sa capacité à répondre aux demandes des professionnels de l'architecture et de l'habitat les plus exigeants, voire à les anticiper.

ITALSTONE

Italstone est la marque du Groupe spécialisée dans les grandes dalles conçues pour offrir des surfaces de haute performance adaptées à toutes les applications, des plans de travail aux revêtements verticaux et horizontaux. La marque fournit aux concepteurs, aux designers et aux transformateurs des matériaux d'une grande qualité technique et esthétique pour une liberté d'expression absolue : des surfaces conçues pour créer des environnements où les plans de travail et les compléments d'ameublement dialoguent, en parfaite harmonie, avec les sols et les revêtements.



Siège social et showroom

SIÈGE SOCIAL & FLAGSHIP STORE - MILAN

Conçu par les directeurs artistiques Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano, le flagship store milanais du Groupe couvre une surface de 600 mètres carrés et représente une référence pour la présentation de l'ensemble de la gamme produite et pour l'exploration du potentiel d'application du grès cérame. Imaginé comme un grand penthouse, l'espace offre aux architectes et aux designers une utilisation à la fois concrète et raffinée des matériaux céramiques ; il comprend également

une zone d'exposition dédiée à LOOM, la marque d'ameublement et de compléments revêtus de grès cérame. À l'occasion de la Milano Design Week 2026, le showroom a présenté *The Kitchen Becomes Architecture*, une exposition consacrée à l'utilisation des grandes dalles en céramique dans la cuisine contemporaine. Avec cette installation, l'espace d'exposition rénove son identité, rendant tangibles la recherche et l'excellence qui guident depuis toujours ITALGRANITI GROUP.

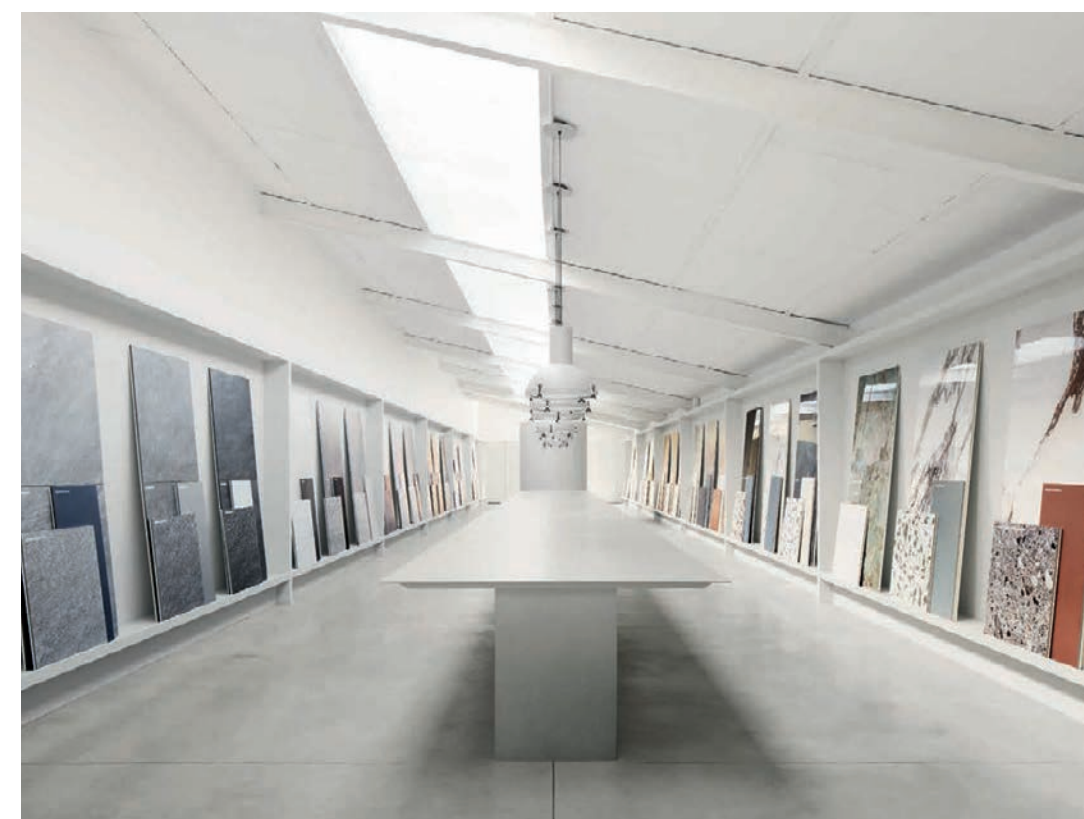




DOMUS ITALGRANITI GROUP - MODÈNE

Le showroom de Modène, situé à proximité du siège social de Formigine (Mo), a été conçu par les architectes et directeurs artistiques Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano comme une actualisation de la typique domus romaine. Pièce après pièce, la salle d'exposition permet de vivre une expérience suggestive sous le signe du design d'intérieur le plus authentiquement contemporain. Du vestibule à la chambre à coucher, les collections du Groupe

contribuent de manière décisive à créer des environnements domestiques d'une élégance raffinée et rigoureuse, en parfaite harmonie avec la monumentalité du projet architectural. Les espaces du Groupe représentent le point de rencontre et d'échange entre l'entreprise et ses parties prenantes, des lieux multifonctionnels permettant de vivre la multiplicité des matériaux, des couleurs et des technologies dédiés à l'architecture et à l'aménagement paysager.



Produits

ITALGRANITIGROUP est reconnu au niveau international pour les performances très élevées de son grès cérame, synthèse d’innovation, de design et de qualité de production. Un résultat qui puise ses origines dans le modèle Made in Italy, qui est depuis toujours au cœur de l’identité industrielle de l’entreprise. Toutes les surfaces céramiques sont dessinées, développées et fabriquées en Italie, dans la région de la céramique, où le Groupe a consolidé un système de production avancé qui mêle compétences techniques, culture du projet et responsabilité sociale.



TECHNOLOGIE ET INNOVATION AU SERVICE DE LA DURABILITÉ

L’innovation représente depuis toujours un des piliers stratégiques d’ITALGRANITI GROUP. À travers de constants investissements dans la recherche et le développement, le Groupe renforce son rôle de leader dans le secteur de la céramique, en se distinguant par la technologie élevée de ses surfaces.

Des technologies exclusives telles que RealUp®, StrideUp®, Grain-Tech®, Core-Tech® et Sana® témoignent de la suprématie atteinte en termes d’avancement de la production et de qualité esthétique et fonctionnelle, confirmant la vocation de l’entreprise à mener le secteur

vers des solutions de plus en plus naturelles, performantes et durables. Cette vision se traduit en un engagement concret pour une industrie de la céramique capable de créer une valeur durable, combinant design, performances techniques et responsabilité environnementale.

12 formats

160x320	60x60
120x280	30x60
120x120	15x60
80x160	9x50
80x80	10x30
60x120	
20x120	

4 épaisseurs

- 6 mm
- 9 mm
- 12 mm
- 20 mm

5 technologies innovantes

- StrideUp®
- RealUp®
- Grain-Tech®
- Core-Tech®
- Sana®

SANA : SURFACES ANTIMICROBIENNES POUR DES ENVIRONNEMENTS PLUS HYGIÉNIQUES



Parmi les technologies innovantes développées par ITALGRANITI GROUP, Sana® exploite les propriétés antimicrobiennes des ions d'argent pour aider à prévenir jusqu'à 99,9 % de la prolifération bactérienne sur la surface céramique. Cette innovation repose sur un additif incorporé au produit céramique avant la cuisson, qui devient partie intégrante du grès cérame sans en altérer ni les qualités esthétiques ni les performances. Sana® marque une autre étape dans l'évolution des produits du Groupe, contribuant ainsi à élever la qualité des habitations et la valeur des édifices contemporains.

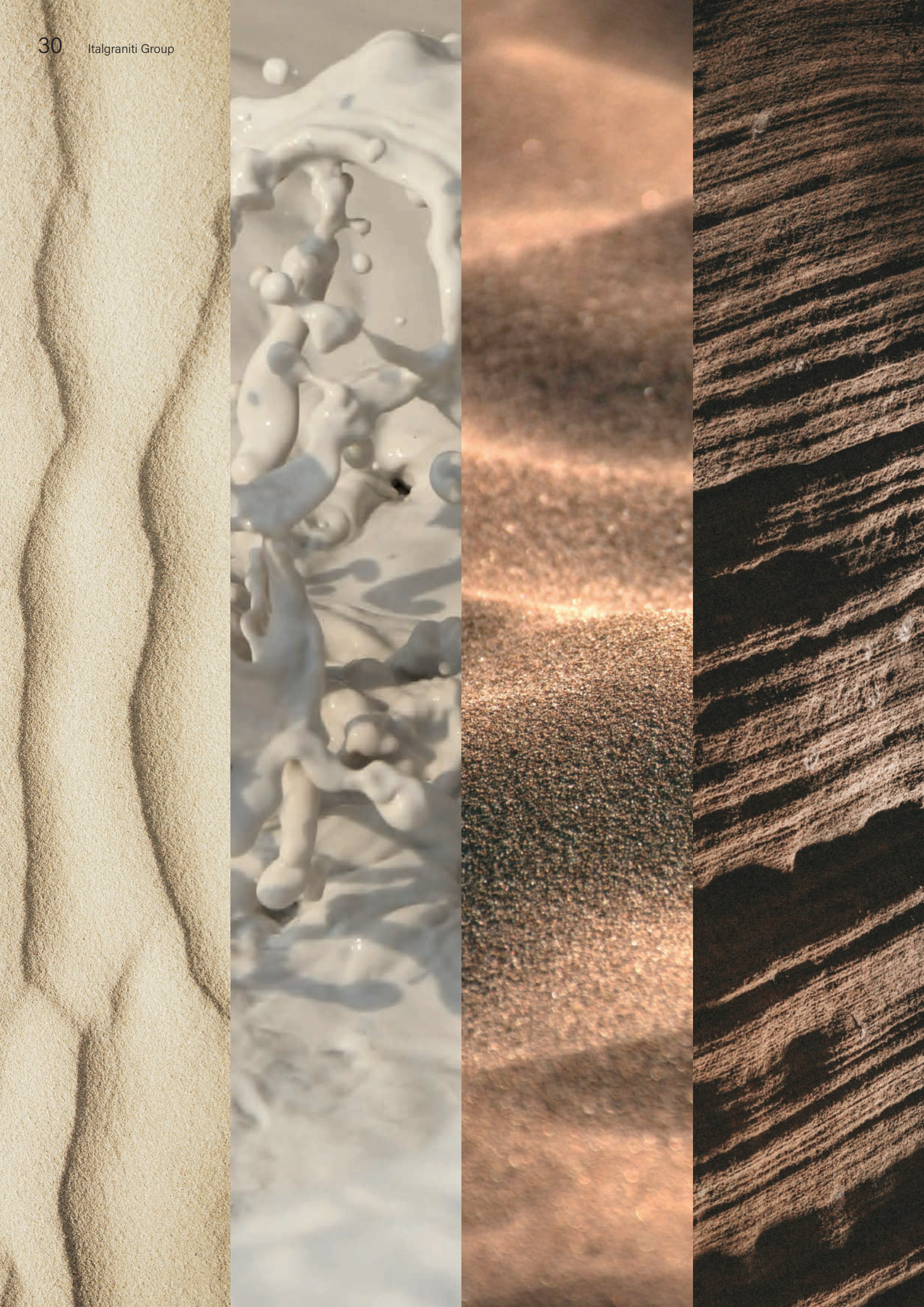


MOCA : UNE GARANTIE CONCRÈTE DE SÉCURITÉ ET DE FIABILITÉ



La déclaration de conformité MOCA marque une nouvelle étape importante dans la démarche de qualité et de responsabilité d'ITALGRANITI GROUP. Les surfaces conformes à la réglementation garantissent une aptitude totale au contact alimentaire, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène les plus strictes, tant dans le cadre domestique que professionnel. Une garantie indispensable pour les cuisines, lieux publics, l'hôtellerie/restauration et les espaces de travail, où fiabilité, résistance et contrôle des matériaux sont essentiels. Un engagement concret qui permet aux concepteurs, aux architectes et aux professionnels du secteur de pouvoir compter sur des surfaces sûres, performantes et conçues pour durer dans le temps.





UN MATÉRIAU FAIT UNIQUEMENT DE MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES

Argiles, feldspaths, sables et quartz : tels sont les principaux composants du grès cérame d'ITALGRANITI GROUP. Il s'agit de matières premières totalement naturelles, largement disponibles sur la surface du globe, provenant de carrières appartenant au réseau de fournisseurs qualifiés du Groupe, disposant des autorisations légales nécessaires et pour lesquelles la requalification environnementale est obligatoire au terme des activités d'extraction.

Le grès cérame est composé uniquement de matières premières naturelles cuites au-delà de 1 200 °C pour leur conférer la résistance nécessaire. Il n'a besoin d'aucun traitement après la pose (vernis ou résines de protection), ne libère aucun composé

organique volatil (COV) dans l'atmosphère et ne contient pas de matériaux toxiques. Les surfaces céramiques du Groupe sont des matériaux sûrs, anallergiques et très hygiéniques.

CERAMICS OF ITALY

ITALGRANITI GROUP adhère à Ceramics of Italy, le label officiel qui représente et encourage depuis plus de 50 ans les entreprises de l'industrie italienne dans le monde. L'appartenance à ce système de valeurs partagées témoigne de l'engagement du Groupe pour une production fondée sur la qualité, l'innovation et la responsabilité sociale et environnementale.

Ceramics of Italy soutient activement un modèle industriel qui valorise la filière Made in Italy, la traçabilité des matières premières, la sécurité des matériaux utilisés et la durabilité des processus de production. Dans ce cadre, ITALGRANITI GROUP

garantit l'utilisation de matières premières sélectionnées, sûres et provenant de sources contrôlées, dans le plein respect des normes environnementales et des législations les plus strictes.



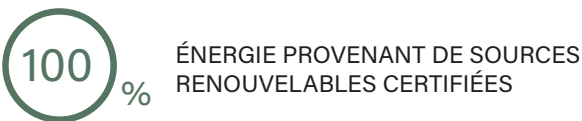
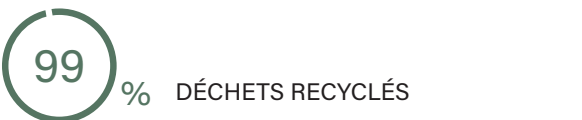
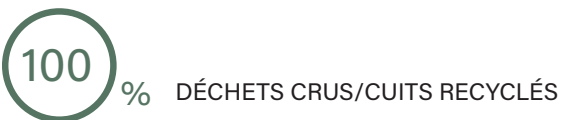
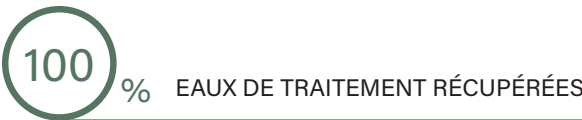


2. Rapport de développement durable 2025

Points forts

ITALGRANITI GROUP poursuit son engagement vers un développement durable, avec des actions concrètes sur les plans environnemental, économique et social. Les données indiquées reflètent les performances pour 2024 à travers des indicateurs clés qui mesurent les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.

INDICES ENVIRONNEMENTAUX



INDICES ÉCONOMIQUES



INDICI SOCIALI





Objectifs de développement durable (ODD)

ITALGRANITI GROUP

À l'échelle internationale, l'Agenda 2030 et les 17 ODD constituent une référence pour la durabilité des entreprises auxquelles ils offrent des opportunités et des défis globaux et locaux, afin de trouver des solutions technologiques, de gestion et de responsabilité sociale d'entreprise.

ITALGRANITI GROUP envisage de contribuer directement et indirectement à atteindre ces objectifs. Eu égard à ces ODD, le Groupe s'engage vis-à-vis de ses partenaires afin de contrôler les activités entreprises et présenter périodiquement

leur impact quantitatif et qualitatif dans le Rapport de développement durable.

La section 12 (« Objectifs et programmes 2024 ») présente quant à elle les projets d'entreprise futurs.

Les 17 Objectifs de développement durable ont été adoptés par les Nations unies en 2015 dans le but d'aider les pays et organisations du monde entier à entreprendre les actions nécessaires pour réduire la pauvreté, protéger l'environnement et garantir la prospérité économique et le développement social.

Les 17 objectifs et les 169 cibles spécifiques sont extrêmement liés - une action dans un domaine peut influencer les résultats d'autres arguments - et constituent le fondement de l'Agenda 2030 pour le développement durable qui vise à équilibrer la

viabilité sociale, économique et environnementale. L'appel des Nations unies qui reconnaît comme une urgence la créativité, le savoir-faire, la technologie et les ressources financières est donc universel.

Double matérialité

INTRODUCTION À L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

L'analyse de double matérialité est un élément central dans la définition du contenu de ce Rapport de développement durable. Cette approche intègre deux perspectives :

- **Matérialité d'impact (inside-out)** : elle évalue la façon dont les activités de l'entreprise influencent l'environnement, la société et les droits humains.
- **Matérialité financière (outside-in)** : elle considère la façon dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance influencent la position financière, les résultats et les perspectives de l'entreprise.

Cette analyse permet d'identifier les thèmes les plus importants à inclure dans le compte rendu et d'orienter la stratégie ESG de l'organisation.

PHASES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

1. CONTEXTE ET DOMAINE DE L'ANALYSE

Un processus détaillé d'analyse du contexte a été mis en place ; il comprend :

- les activités de production et de logistique ;
- la chaîne d'approvisionnement ;
- les exigences du marché de référence ;
- la consultation des critères de durabilité du secteur, des normes internationales, de la législation en vigueur et des risques ESG émergents ;
- la consultation de la ligne directrice opérationnelle de CONFINDUSTRIA CERAMICA « La double matérialité dans le contexte de la Corporate Sustainability Report Directive (CSRD) dans le secteur de la céramique ».

2. IDENTIFICATION DES QUESTIONS POTENTIELLES

L'analyse a permis de dresser la liste des **impacts, risques et opportunités (IRO)** potentiellement matériels. Pour chaque IRO, la liste indique :

- la référence aux questions de durabilité ;
- la description de l'IRO ;
- la position dans la chaîne de valeur où l'IRO se produit (au cours des activités de l'entreprise, en amont et/ou en aval des opérations elles-mêmes) ;
- la plage temporelle dans laquelle l'IRO peut ou pourra avoir lieu (court, moyen et long terme) ;
- le classement de l'IRO comme impact, risque, opportunité.

3. ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ : CRITÈRES APPLIQUÉS

Pour chaque IRO identifié, des critères de qualité et de quantité ont été appliqués, différenciés pour chaque dimension de la matérialité :

Pour la matérialité d'impact, l'évaluation est obtenue par le produit :

GRAVITÉ PAR PROBABILITÉ

Par « gravité » on entend la combinaison des paramètres suivants :

- échelle – dommage ou bénéfice de l'impact ;
- portée – diffusion de l'impact ;
- irréremédiabilité – possibilité de remédier à l'impact.

Pour la matérialité financière, l'évaluation est obtenue par le produit :

IMPACT FINANCIER PAR PROBABILITÉ

L'impact financier d'un risque/opportunité évalue l'entité de l'effet négatif/positif.

4. VALIDATION ET APPROBATION

Les résultats de l'évaluation sont discutés au sein d'un comité de durabilité, qui identifie les priorités d'action. La carte des IRO et les priorités identifiées

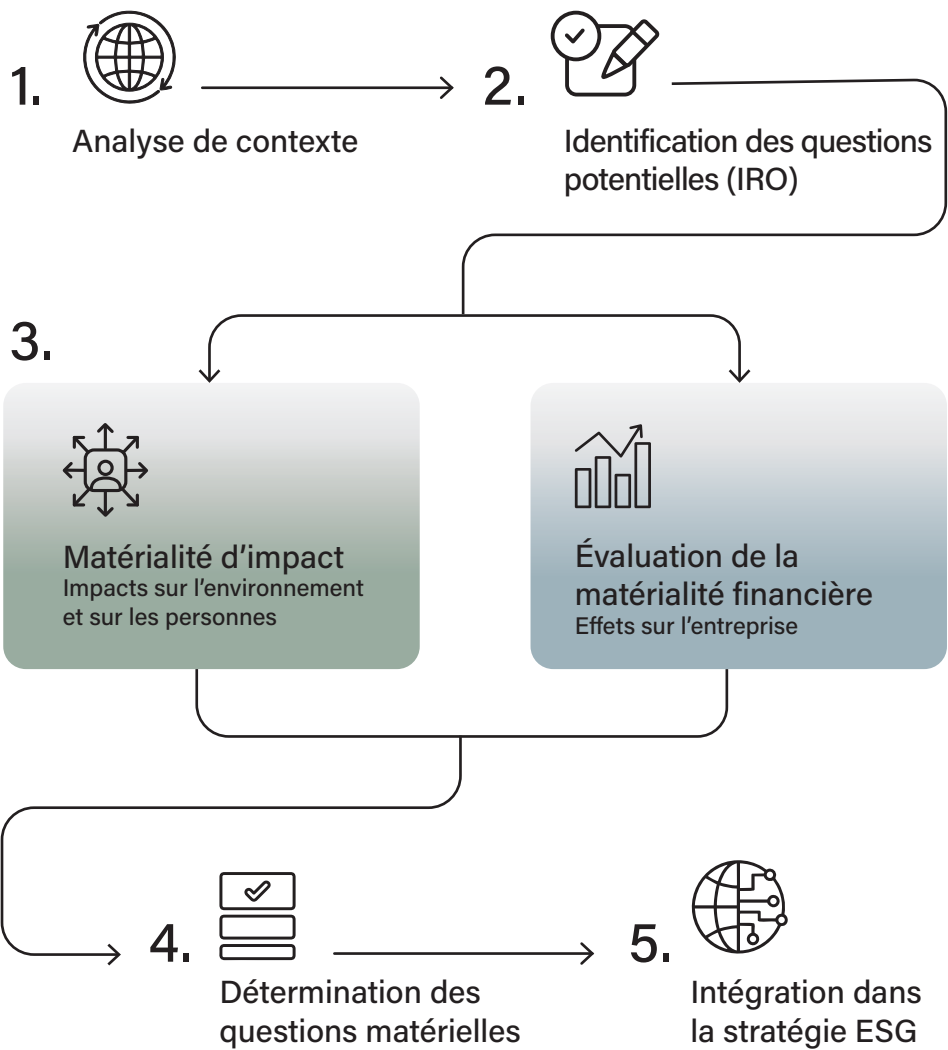
sont validées par la direction générale et approuvées par le conseil d'administration afin de garantir un alignement total à la stratégie de l'entreprise.

5. RÉSULTATS ET INTÉGRATION DANS LA STRATÉGIE ESG

Les IRO classés comme « matières à importance moyenne/élevée » font l'objet d'un compte rendu complet. Ils représentent les priorités stratégiques sur lesquelles se concentrent :

- les objectifs de durabilité ;
- les indicateurs clés de performances (KPI) ;
- les politiques de gestion et d'atténuation ;
- les informations présentes dans le présent rapport.

Le processus d'évaluation de la double matérialité est réexaminé chaque année, ou en cas d'événements significatifs (par ex. : changements législatifs, évolutions stratégiques, crise ESG). Ceci garantit une adhésion dynamique et cohérente aux attentes des parties prenantes et à la réalité opérationnelle d'ITALGRANITI GROUP.



QUESTIONS MATÉRIELLES POUR ITALGRANITI GROUP

La synthèse des résultats de l’analyse de matérialité, réalisée selon les critères décrits au paragraphe précédent, est présentée dans le tableau suivant. L’élaboration complète a été effectuée sur des documents internes de l’entreprise. Seules les questions présentant au moins un élément un peu important ont été indiquées. Les IRO correspondent aux thématiques ESG.

QUESTION	DESCRIPTION IRO
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ESRS E1	Développement de solutions technologiques et de produits innovants liés aux matériaux céramiques, briques et réfractaires, qui peuvent prévenir ou atténuer les impacts négatifs du changement climatique sur les édifices et la construction en général.
	La transition des activités de production vers une plus grande compatibilité environnementale implique des investissements initiaux considérables, tels que le remplacement des usines de production par des alternatives à faible impact et des dépenses d’exploitation plus élevées liées au remplacement des vecteurs énergétiques.
	Contribution au changement climatique par la génération d’émissions de CO ₂ e directes et indirectes énergétiques, liées aux activités de production menées sur les sites et bureaux appartenant au Groupe (par exemple, associées à la consommation de gaz naturel ou d’électricité provenant de sources non renouvelables).
	Génération d’émissions indirectes produites dans la chaîne de valeur en amont et en aval, associées au cycle de vie des produits fabriqués, et notamment aux activités des fournisseurs, des opérateurs logistiques, des distributeurs et des clients.
	Consommation d’énergie provenant de sources non renouvelables, avec les impacts négatifs que cela implique pour l’environnement et la réduction des stocks d’énergie fossile.
	La mise en œuvre de mesures d’efficacité énergétique et la production interne d’énergie renouvelable (par ex. à partir de centrales photovoltaïques) pourraient réduire les coûts d’approvisionnement de l’entreprise et représenter ainsi une opportunité, surtout si elles s’accompagnent d’une électrification progressive des processus de production.
	L’instabilité des marchés énergétiques due à des facteurs de marché et à des scénarios géopolitiques changeants génère des risques importants pour l’approvisionnement en énergie. Par exemple, une volatilité accrue des prix pourrait se traduire par une augmentation des coûts de l’énergie pour l’entreprise, ce qui entraînerait une diminution des marges.
POLLUTION ESRS E2	Production de polluants atmosphériques tels que les poussières, les COV, les oxydes d’azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), le fluor et d’autres émissions importantes ayant un impact négatif sur l’environnement et les personnes.
	L’émission dans l’air de substances polluantes dépassant les limites entraîne des sanctions administratives qui ont un impact négatif sur la situation financière et la réputation de l’entreprise.
	Rejet de polluants dans l’eau avec contamination du sol et des eaux souterraines en raison d’une gestion non optimale des eaux de traitement et des rejets d’eau.
	L’émission dans l’eau de substances polluantes dépassant les limites prévues entraîne des sanctions légales qui ont un impact négatif sur la situation financière et la réputation de l’entreprise.
	Une gestion incorrecte des substances dangereuses/préoccupantes ou le non-respect de la réglementation relative aux substances dangereuses/préoccupantes peut entraîner des accidents et des sanctions, qui porteraient également atteinte à la réputation de l’entreprise.
EAU ESRS E3	Utilisation d’eau dans les processus de production avec des répercussions sur la disponibilité des ressources en eau au niveau local.
	Le manque d’eau pourrait représenter un risque pour l’entreprise. En particulier, l’impossibilité de s’approvisionner suffisamment en eau à partir de puits et/ou du réseau pourrait compromettre la capacité de production, voire entraîner des arrêts de production ainsi que des coûts d’investissement plus élevés en raison de la nécessité de réaliser des changements technologiques.
	Optimisation de la gestion des ressources en eau grâce à la réutilisation complète dans la production des eaux usées de traitement, même indirectement, avec des impacts positifs sur la disponibilité de l’eau au niveau local.
BIODIVERSITÉ ESRS E4	Suivi de la gestion responsable des zones d’exploitation et de l’utilisation des sols, en accordant une attention particulière à la préservation des espaces dédiés à la nature et à leur intégration dans le territoire agricole environnant.
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ESRS E5	Utilisation des déchets de processus et des matières premières secondaires, y compris les déchets crus/cuits provenant des processus de production internes et/ou les sous-produits ou déchets provenant de processus externes ou d’autres chaînes de production.
	Génération d’impacts environnementaux négatifs dus à l’utilisation de ressources naturelles en tant que matières premières pour la fabrication des produits (argiles, sables, feldspaths, bois, etc.).
	Les difficultés d’approvisionnement de certaines matières premières (argiles, sables, feldspaths, etc.) à cause de facteurs liés au marché et/ou à des événements géopolitiques représentent un risque pour l’entreprise. Ceci comporte une potentielle augmentation des coûts d’approvisionnement et un risque pour la productivité, jusqu’à l’arrêt de production pour indisponibilité. En outre, pour réduire la dépendance de l’entreprise à un fournisseur spécifique de matières premières, il pourrait être nécessaire de prévoir des ressources supplémentaires pour chercher de nouveaux fournisseurs.

Pour des informations plus soignées, les normes européennes d’information en matière de durabilité (ESRS) ont également été utilisées, car elles permettent une approche analytique des questions de durabilité.

CHAÎNE DE VALEUR	PLAGE TEMPORELLE	TYPE IRO	MATÉRIALITE IMPACT	MATÉRIALITE FINANCIÈRE	QUESTION
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	CHANGEMENTS CLIMATIQUES ESRS E1
Activités propres	Long terme	Risque	Moyen	Moyen	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Moyen	Moyen	
en amont / en aval	Moyen terme	Impact	Moyen	Moyen	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	
Activités propres	Long terme	Risque	Moyen	Moyen	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	POLLUTION ESRS E2
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	EAU ESRS E3
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	
Activités propres	Long terme	Impact	Faible	Faible	BIODIVERSITÉ ESRS E4
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	ÉCONOMIE CIRCULAIRE ESRS E5
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Moyen	Moyen	

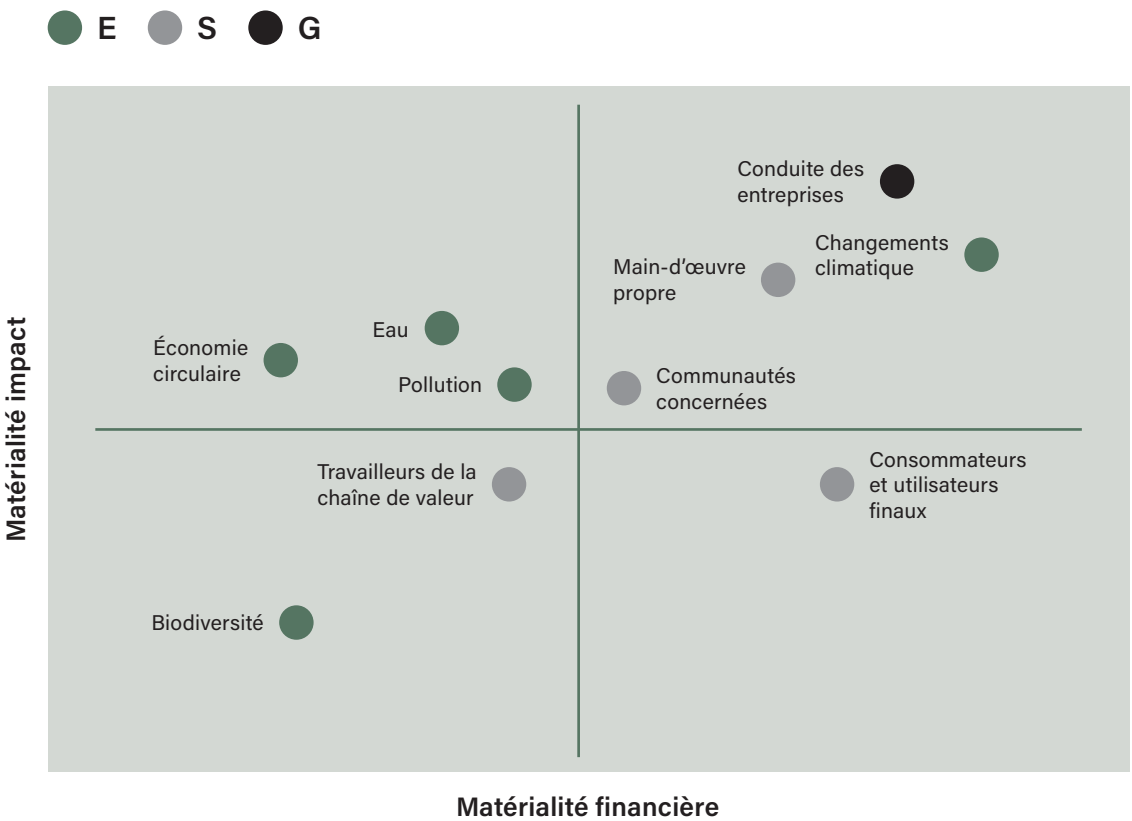
QUESTIONv	DESCRIPTION IRO
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ESRS E5	Pratiques de réutilisation, de recyclage, de récupération et de refabrication des produits à la fin de leur cycle de vie afin de réduire les déchets et les impacts environnementaux.
	La mise en œuvre de modèles d'économie circulaire peut créer des opportunités, notamment réduire les coûts d'approvisionnement en matières premières vierges, respecter les réglementations et tirer des bénéfices en termes de réputation.
	Les impacts environnementaux liés à la production de déchets dangereux et non dangereux et à leur traitement et élimination.
	La gestion incorrecte des déchets (par exemple, leur classement erroné) comporte des sanctions pécuniaires et a une influence sur la réputation de l'entreprise.
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE ESRS S1	Si l'organisation n'était pas en mesure de conserver les cadres principaux et les travailleurs spécialisés, les problèmes liés au remplacement de ces aptitudes, compétences et savoir-faire pourraient être considérables. En outre, ceci pourrait comporter une perte de compétitivité sur le marché à court terme.
	Un changement fréquent du personnel peut entraîner des problèmes d'organisation du travail et de qualité des produits, ainsi qu'une perte de savoir-faire.
	Grâce aux investissements dans l'amélioration des conditions de travail et du bien-être de ses employés, et grâce à ses efforts dans le domaine de la durabilité, l'entreprise peut bénéficier d'une meilleure motivation et d'un sentiment d'appartenance parmi ses employés et, par conséquent, d'une productivité accrue des ressources humaines.
	Promotion du bien-être des employés par la mise en œuvre d'activités et d'avantages dédiés au bien-être, le développement d'un environnement de travail sain et stimulant et l'adoption d'horaires de travail flexibles et du télétravail.
	Accidents ou autres incidents sur le lieu de travail et pathologies dues à des processus de production insalubres ou risqués pour les travailleurs directs ou des collaborateurs externes.
TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESRS S2	Amélioration des compétences des travailleurs à travers des activités de formation et de croissance professionnelle, des programmes généraux et techniques, notamment liés à des objectifs de croissance et d'évaluation personnalisée (par ex. plans de carrière).
	Le maintien de conditions de travail inadéquates dans la chaîne de valeur (par ex. fournisseurs, transporteurs, etc.) pourrait avoir des répercussions sur la réputation, mais surtout compromettre la continuité de l'approvisionnement, en étendant le problème aux activités de l'entreprise en termes financiers et de production.
COMMUNAUTÉS CONCERNÉES ESRS S3	La violation des droits humains dans la chaîne de valeur (par ex. fournisseurs, transporteurs, etc.) pourrait affecter la réputation de l'entreprise, étant donné le manque de visibilité et de contrôle sur la chaîne d'approvisionnement. Surtout, elle pourrait provoquer une interruption de la continuité des approvisionnements, étendant le problème aux activités de l'entreprise et entraînant des coûts supplémentaires pour le remplacement des fournisseurs.
	De bonnes relations avec les autorités et les communautés locales, grâce à des collaborations avec des organismes scolaires, de la santé et du troisième secteur, peuvent être bénéfiques aux organisations en termes de réputation, d'attraction et de fidélisation des employés. Elles seraient également bénéfiques pour les communautés en termes d'opportunités d'emploi et de croissance économique territoriale.
CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX ESRS S4	Contribution au développement des opportunités professionnelles et sociales sur le territoire, avec des impacts économiques directs/indirects sur les communautés locales, grâce à la création d'emplois et les contributions et donations aux associations locales.
	Satisfaction totale des clients en matière de durabilité du produit ou du service fourni.
	Impacts négatifs sur les clients et utilisateurs finaux à cause de communications fallacieuses et d'indications erronées concernant l'étiquetage ou la présentation du produit.
CONDUITE DES ENTREPRISES ESRS G1	Des épisodes de non-conformité du produit pourraient causer des contentieux avec les clients, avec des coûts de dédommagement et un préjudice à la réputation.
	Conscience et diffusion d'une culture de l'éthique, de l'équité et de l'inclusion, du respect des droits humains de la part de la direction et des employés.
	Les amendes et les sanctions fiscales causées par une conduite inappropriée peuvent avoir des répercussions négatives sur les résultats financiers et la réputation de l'entreprise, voire entraîner de graves conséquences juridiques.
	L'incapacité de l'entreprise à protéger les lanceurs d'alerte pourrait entraîner des coûts juridiques et de mise en conformité, ainsi qu'une atteinte à la réputation.
	Impacts sur l'économie, le marché et les personnes causés par les retards de paiement des fournisseurs qui sapent les relations, la confiance, la stabilité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement.
	Les épisodes de corruption mènent à des scandales de réputation et à la perte de parts de marché, ainsi qu'à des impacts négatifs dus aux amendes et aux sanctions imposées par les autorités.

CHAÎNE DE VALEUR	PLAGE TEMPORELLE	TYPE IRO	MATÉRIALITE IMPACT	MATÉRIALITE FINANCIÈRE	QUESTION
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Faible	● Faible	ÉCONOMIE CIRCULAIRE ESRS E5
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	MAIN-D'ŒUVRE PROPRE ESRS S1
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESRS S2
En amont	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
En amont	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	COMMUNAUTÉS CONCERNÉES ESRS S3
Activités propres / en aval	Long terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX ESRS S4
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Moyen	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Risque	● Moyen	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	CONDUITE DES ENTREPRISES ESRS G1
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	

DOUBLE MATÉRIALITÉ

DE L'ANALYSE À LA VISION

Chaque thème pertinent du point de vue ESG est positionné sur la carte de la double matérialité selon deux axes. L'axe vertical (importance de l'impact) mesure l'impact positif ou négatif que les activités du Groupe ont sur les personnes et l'environnement ; l'axe horizontal (matérialité financière) reflète dans quelle mesure les changements externes (réglementaires, climatiques ou liés au marché) peuvent influencer la solidité économique et la valeur du Groupe à court, moyen et long terme. Cette carte sert de référence pour la définition des priorités stratégiques, des objectifs ESG et des informations présentées dans le présent Rapport de développement durable.



L'analyse de la double matérialité met en évidence une convergence significative entre l'importance des impacts générés par l'activité de l'entreprise et leur capacité à influencer les performances économiques et la résilience du Groupe.

Les thèmes situés dans le quadrant présentant le plus haut degré de matérialité concernent principalement la santé et la sécurité des personnes, la valorisation du capital humain, le changement climatique, les communautés concernées, la gouvernance des processus d'entreprise et l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Parallèlement à ces aspects, ceux liés à l'économie circulaire, à la protection de l'environnement ainsi qu'à celle des consommateurs et des utilisateurs finaux jouent également un rôle important, confirmant ainsi l'approche intégrée adoptée par ITALGRANITI GROUP, qui considère la durabilité comme un facteur de création de valeur à long terme.

« Nos priorités naissent de la rencontre entre responsabilité et vision entrepreneuriale : comprendre les impacts que nous générons aujourd'hui nous permet d'aborder les défis de demain avec davantage de conscience. »



Parties prenantes

APPROCHE À LA GESTION DES PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec les parties prenantes représente un pilier essentiel de la stratégie de durabilité d'ITALGRANITI GROUP. C'est pourquoi un processus structuré a été mis en œuvre pour identifier, cartographier et impliquer les principales parties prenantes afin de comprendre leurs attentes et d'intégrer les demandes émergentes dans les processus de prise de décision. La nature industrielle des activités de l'entreprise – caractérisée par des impacts environnementaux, sociaux et territoriaux significatifs – exige une interaction transparente et continue avec tous les acteurs concernés ou influents.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Nous avons identifié les parties prenantes à travers un processus participatif qui a impliqué la direction de l'entreprise, le domaine de la durabilité, les fonctions opérationnelles et commerciales. La cartographie prend en compte le niveau d'influence sur l'activité de l'entreprise et le degré d'intérêt envers les impacts ESG.

CATÉGORIE PARTIE PRENANTE	DESCRIPTION	INTÉRÊT PRINCIPAL	NIVEAU D'INFLUENCE
Salariés et collaborateurs	Ouvriers, employés, techniciens et management	Santé et sécurité, conditions de travail, croissance professionnelle	Élevé
Clients	Grossistes, revendeurs, architectes, entreprises	Qualité du produit, certifications environnementales, innovation durable	Moyen
Fournisseurs	Matières premières, transport, entretien	Éthique contractuelle, paiements, critères ESG	Moyen
Communautés locales	Citoyens, organismes locaux, associations	Impacts environnementaux, emploi, relations avec le territoire	Moyen-Faible
Organismes législatifs et pouvoirs publics	ARPA (agence environnementale italienne), organismes locaux, autorités environnementales	Conformité, transparence, autorisations	Élevé
Instituts financiers	Banques, investisseurs, assurances	Performances ESG, gestion des risques	Moyen-Élevé
Organisations syndicales	Représentations internes et externes	Dialogue social, protection des droits, sécurité	Élevé
ONG et associations environnementales	Réseau civique, superviseurs environnementaux locaux	Biodiversité, émissions, consommation des ressources	Faible

ATTENTES ET INTÉRÊTS IDENTIFIÉS

Au cours des analyses, certaines attentes clés ont été identifiées, qui ont également été utilisées pour **l'analyse de double matérialité** et la définition du plan stratégique ESG.

PARTIES PRENANTES	ATTENTES PRINCIPALES	ACTIONS ENTREPRISES
Salariés	Amélioration des conditions de travail, sécurité, formation	Formation HSE, audits internes, plan bien-être
Clients	Produit écologique et traçable, certifications environnementales	Déclaration environnementale de produit (EPD) et certifications de produit
Fournisseurs	Clarté des critères de sélection, continuité contractuelle	Qualification ESG
Communautés locales	Réduction des émissions odorantes, gestion des bruits et des poussières	Intervention sur les sites
Organismes publics	Conformité normative, accessibilité des données environnementales	Transmission des données sur portail ARPA (agence environnementale), rencontres annuelles
Investisseurs	Rapports ESG clairs, gestion des risques climatiques	Intégration des risques ESG dans la gestion des risques
Syndicats	Participation aux décisions, garantie de l'emploi	Rencontres périodiques, implication dans les plans de réorganisation

MODALITÉS DES INTERACTIONS

L'approche adoptée intègre des outils **qualitatifs** et **quantitatifs** pour garantir une compréhension approfondie et régulière des attentes.

OUTIL	PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES	FRÉQUENCE	BUT PRINCIPAL
Questionnaires ESG	Clients, fournisseurs	Annuelle	Évaluation de la matérialité et des performances
Interviews et groupes de discussion	Salariés, communautés, ONG	Biennale	Récolte d'un feedback qualitatif
Rencontres syndicales	Syndicats, représentants	Trimestrielle	Négociation et communication
Assemblées publiques	Communautés, organismes locaux	Annuelle	Dialogue sur les impacts environnementaux et sociaux
Rapports ESG aux investisseurs	Investisseurs	Annuelle	Divulgarion et évaluation des risques
Portail des fournisseurs durables	Fournisseurs directs et indirects	Continue	Surveillance des critères environnementaux et sociaux
Communications internes	Tout le personnel	Mensuelle	Transparence et alignement stratégique

RÉSULTATS DES INTERACTIONS

Nous avons identifié les parties prenantes à travers un processus participatif qui a impliqué la direction de l’entreprise, le domaine de la durabilité, les fonctions opérationnelles et commerciales. La cartographie prend en compte le niveau d’influence sur l’activité de l’entreprise et le degré d’intérêt envers les impacts ESG.

E	Changement climatique
	Ressources naturelles
S	Santé et sécurité
	Droits humains
	Égalité des sexes
G	Conduite éthique

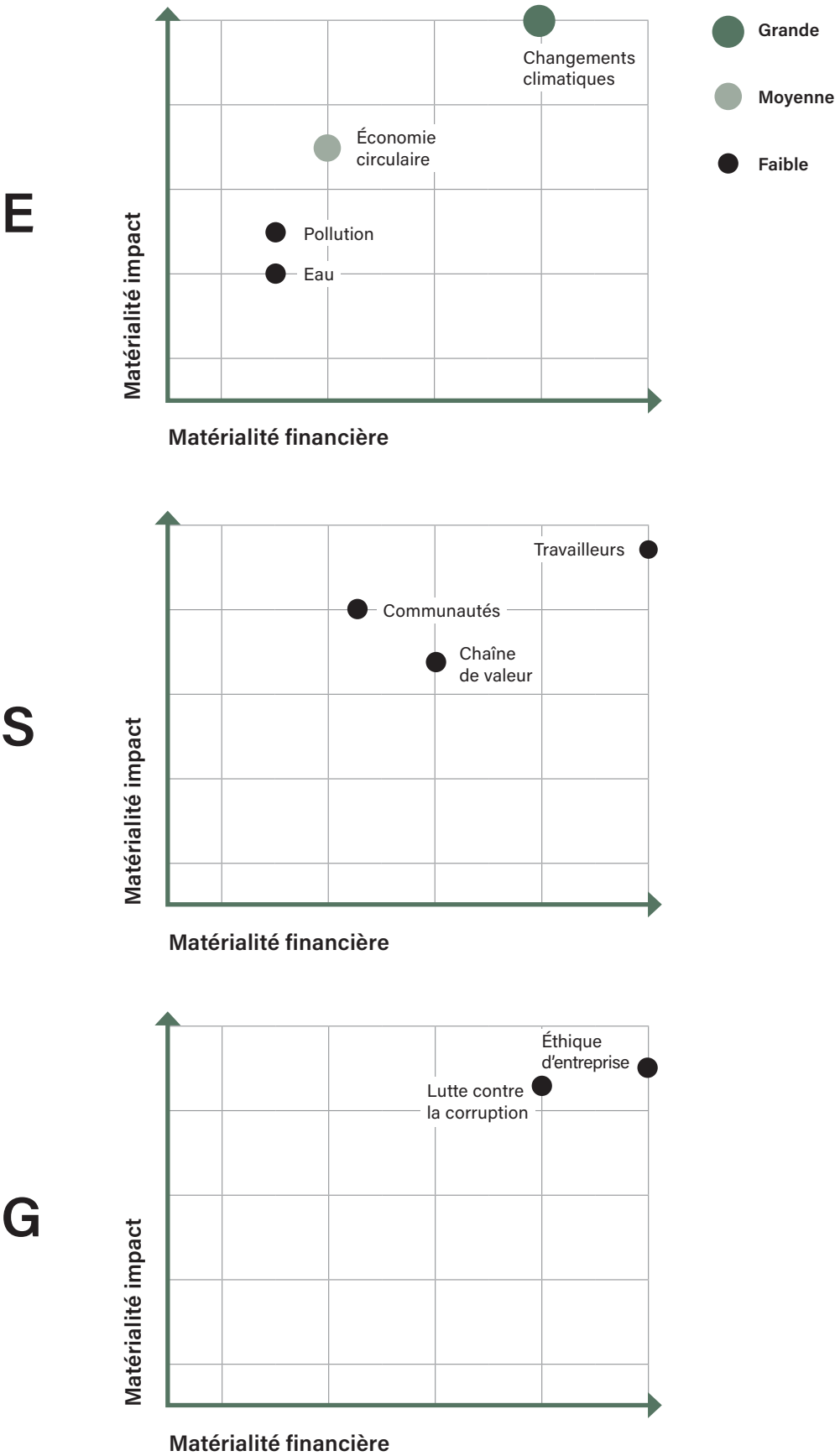
- Les informations recueillies à travers le dialogue avec les parties prenantes sont intégrées :
- dans les processus décisionnels stratégiques et opérationnels ;
 - dans la définition des objectifs ESG et des KPI ;
 - dans les mécanismes de gestion du risque ;
 - dans le plan d’amélioration constante.

Les résultats de l’intégration entre l’analyse de double matérialité et des interactions avec les parties prenantes sont indiqués dans la figure suivante.

PERSPECTIVES FUTURES

- Dans les trois prochaines années, l’entreprise s’engage à :
- concrétiser un Plan d’engagement des parties prenantes aligné avec les meilleures pratiques internationales ;
 - agrandir le périmètre d’interaction avec les parties prenantes émergentes (par ex. jeunes professionnels, start-up vertes) ;
 - mettre en œuvre des outils de dialogue virtuel constant (sondages en ligne, tableaux de bord de la transparence ESG).

IMPORTANCE POUR LES PARTIES PRENANTES



Durabilité des produits

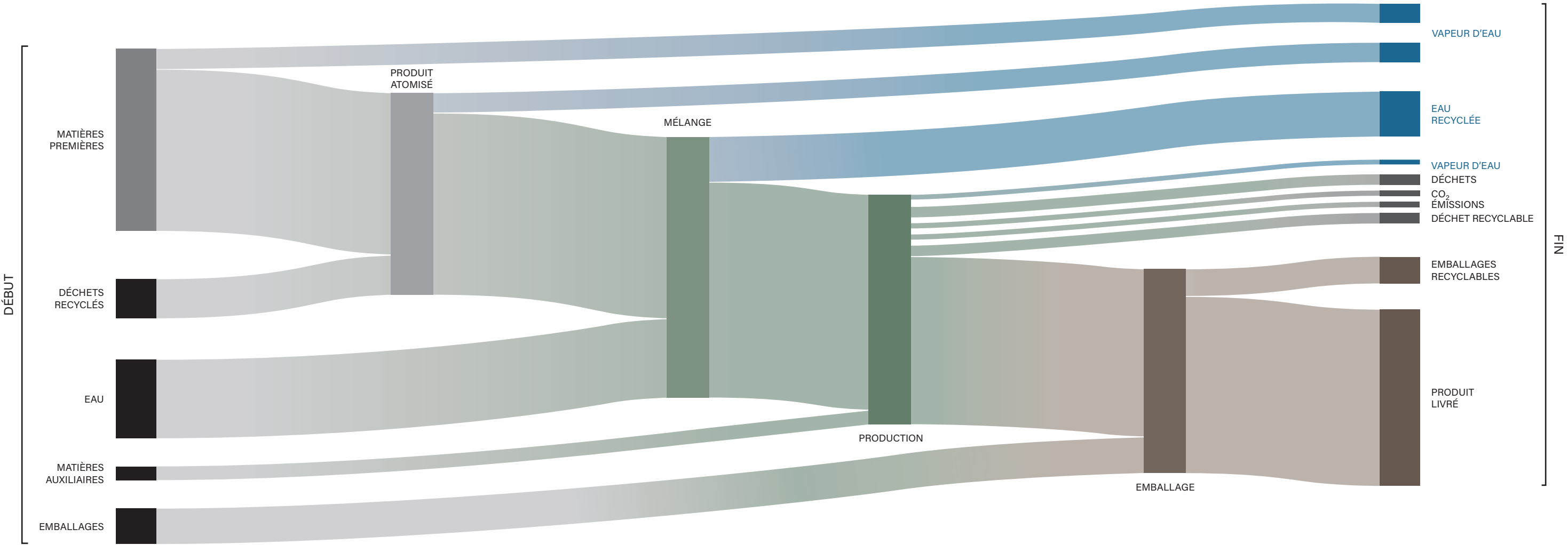
ITALGRANITI GROUP adopte des solutions de production visant à réduire l'impact sur l'environnement grâce à l'utilisation de technologies avancées et de processus industriels optimisés.

Dans le cycle de production, l'eau – prélevée dans des puits artésiens – est un élément central ; elle est récupérée à 100 % grâce à un système de recyclage intégral, à l'exception des pertes physiologiques dues à l'évaporation. Le recyclage intégral des déchets de production, crus et cuits, est également mis en œuvre, contribuant ainsi à un modèle circulaire de gestion des ressources. Ces résultats ont été

rendus possibles par des investissements ciblés, considérés comme stratégiques pour promouvoir un engagement industriel de plus en plus responsable et tourné vers le futur. Le choix des matériaux auxiliaires répond également à des critères de durabilité : seules des solutions à haut rendement et à faible impact sont utilisées, en petites quantités par rapport à d'autres ressources. Tous les emballages utilisés sont recyclables à 100 % et ceux en carton contiennent un pourcentage élevé de matériaux recyclés, ce qui confirme la gestion soignée et cohérente des ressources tout au long de la chaîne de production.



FLUX DE MASSE
Le diagramme suivant représente le flux de masse du processus de production qui transforme la matière première en produit fini.



« La qualité des matières premières joue une importance fondamentale. Tout en travaillant pour accroître l’efficacité des paramètres de production, nous nous assurons d’utiliser les meilleures argiles disponibles sur le marché. »

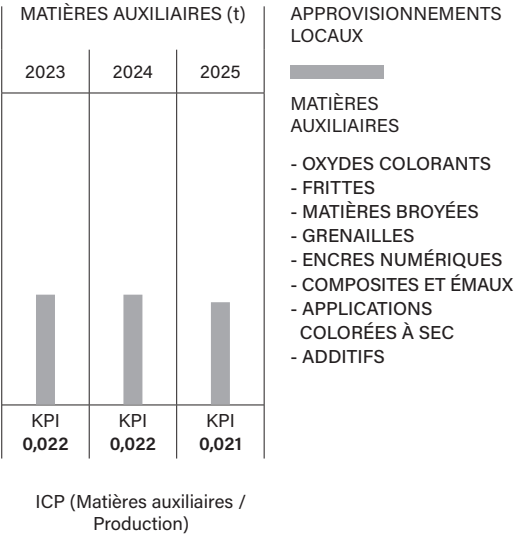
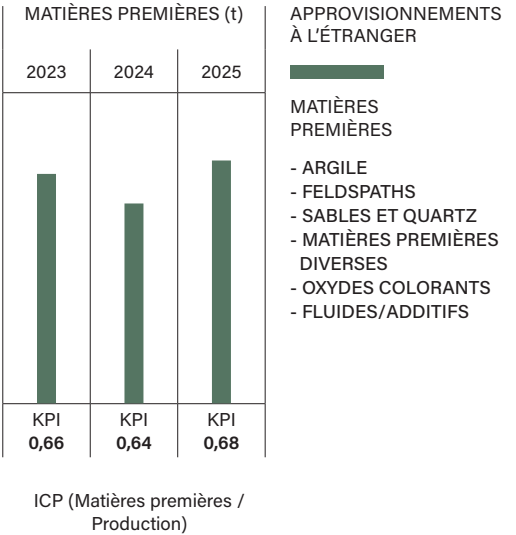
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUXILIAIRES : ORIGINE ET FONCTION

Pour réaliser ses produits, ITALGRANITI GROUP utilise les ressources suivantes :

- **Matières premières** : argiles, feldspaths, sables et quartz, oxydes colorants, fluidifiants/additifs et autres matières premières.
- **Matières auxiliaires** : oxydes colorants, frites, produits broyés, grenailles, encres numériques, composites et émaux, applications colorées à sec et additifs.

La composition du produit est celle habituelle des produits céramiques. Plus spécifiquement, les matières premières forment la structure du carreau alors que les matières auxiliaires sont utilisées pour apporter l'aspect esthétique et les performances de la surface.

La provenance géographique des matières premières varie en fonction de leur qualité : en effet, ITALGRANITI GROUP est toujours à la recherche de matières capables de garantir les meilleurs résultats aussi bien au niveau technique qu'esthétique. Les matières auxiliaires sont en revanche achetées au niveau local, où il est possible de compter sur la spécialisation élevée du secteur de la céramique d'Émilie-Romagne.



EMBALLAGE

PRODUITS

Afin de lutter contre la pollution plastique, ITALGRANITI GROUP a continué, tout au long de l'année 2025, à développer l'utilisation de matériaux et de solutions d'emballage plus durables et recyclables. Les emballages sont conçus pour réduire au minimum la quantité de matériaux utilisés, qui représentait en 2025 environ 3 % du poids total du produit expédié. Outre le fait d'adapter l'emballage à la quantité de produit, le Groupe s'est déjà mis en conformité avec les nouvelles dispositions réglementaires qui, à compter d'août 2026, rendront obligatoires la déclaration de conformité et la certification du pourcentage de contenu recyclé. Pour l'emballage, on utilise du carton composé à 100 % de fibres recyclées, tandis qu'une partie des cerclages est fabriquée à partir de plastique recyclé à 99 %. Tous les fournisseurs disposent des certifications nécessaires.

Le tableau présente les matériaux d'emballage utilisés par ITALGRANITI GROUP.

Tous les composants décrits dans le tableau sont recyclables. Le bois et le carton représentent 92 % du total des emballages. Les cartons sont prédécoupés et imprimés à la demande de manière à supprimer les déchets et réduire les formats standard stockés.

EMBALLAGES	2023	2024	2025
Bois	2 925	3 075	3 824
Carton	304	318	379
Plastique thermorétractable	210	242	295
Bandes de cerclage	74	82	78
Total	3 513	3 717	4 576
ICP (Emballages / Production)	2,5 %	2,5 %	3,0 %

Valeur exprimée en tonnes

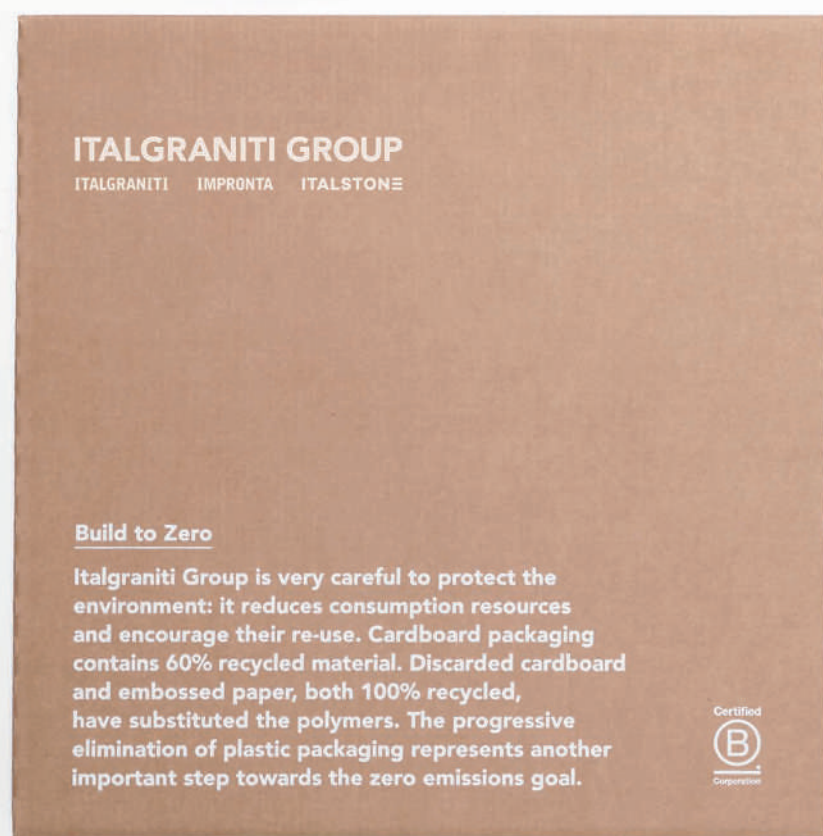
« La lutte contre l'utilisation du plastique est bonne pour l'environnement et raconte ce que nous sommes car elle traduit en choix concrets une certaine idée de l'entreprise, des responsabilités y associées et de l'avenir que nous imaginons. »



ÉCHANTILLONS

Ces dernières années, dans le cadre du projet Build to Zero, ITALGRANITI GROUP a supprimé le plastique des matériaux d'emballage des échantillons, qui consistent en des pièces en vrac expédiées aux architectes, aux concepteurs, aux distributeurs et aux clients.

Tous les polymères et matières plastiques ont été remplacés par du papier gaufré, des boîtes en carton, du carton ondulé, des filets élastiques et du ruban adhésif en papier, dont la teneur en matériaux recyclés varie entre 60 % et 100 %.



Boîtes en carton

composées de 60 %
de matériaux recyclés

Scotch écologique

en papier 100 % recyclé

Code QR

« Pourquoi nous sommes différents »

lien vers le site pour en savoir plus sur les mesures prises par le Groupe en matière de réduction, réutilisation et recyclage des emballages

Filets élastiques en papier recyclé

pour envelopper et protéger,

issus des déchets
de production

Du papier cannelé 100 % recyclé

pour protéger l'emballage a
remplacé les matériaux plastiques

CERTIFICATIONS ET ATTESTATIONS DE PRODUIT

Nos produits sont certifiés selon les normes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement les plus strictes imposées au marché.



EPD

Cette année, ITALGRANITI GROUP a publié le document avec les données de ses activités sur www.environdec.com, le site de l'International EPD System, le principal et le plus ancien programme EPD au monde. L'EPD (Environmental Product Declaration, déclaration environnementale de produit) est un document synthétique qui présente

le profil des performances environnementales de notre produit et qui permet de communiquer des informations objectives, comparables et crédibles à cet égard, sans exprimer de critères d'évaluation, de préférences ou des parametres minimums à respecter ; sa consultation permets de faire un choix conscient et informé.

LEED COMPLIANT

LEED

Les produits ITALGRANITI GROUP respectent les exigences stipulées par les certifications LEED. Les crédits LEED fournissent les outils nécessaires pour calculer objectivement l'impact de durabilité environnementale d'un bâtiment. Le système se base sur l'attribution, pour chacune des exigences d'éco-compatibilité d'un bâtiment, de crédits qui, cumulés, donnent le niveau de certification atteint : plus il est élevé, plus sa valeur concurrentielle augmente.

Nos produits ne cèdent pas de substances toxiques et ne contribuent pas à l'effet "îlot de chaleur" ; ils sont fabriqués dans une usine avec un système de management environnemental certifié. Un pourcentage certifié de matières recyclées supérieur à 20 % (matériau pré-consommation) est utilisé pour leur réalisation. Cette certification a été délivrée par Bureau Veritas Italia S.p.A.



CERTIFICATION GREENGUARD

La certification GreenGuard est une certification environnementale qui atteste qu'un produit émet de faibles niveaux de substances chimiques comme les phtalates, les benzènes, les amines et les formaldéhydes. Elle revêt une importance particulière pour les entreprises qui, comme ITALGRANITI GROUP, participent à des projets immobiliers en application de protocoles de construction écologique, comme la certification LEED américaine. Ces systèmes de notation attribuent des points au bâtiment en fonction des matériaux utilisés pour sa construction. Associée

à d'autres certifications, GreenGuard attribue des crédits au produit utilisé qui permettent de définir les points accordés au bâtiment. Née aux Etats-Unis de la volonté d'un organisme sans but lucratif, GreenGuard prévoit que les produits soient soumis à des essais scientifiques indépendants et à une surveillance constante des émissions chimiques. La certification est accordée aux produits qui respectent ses normes strictes, basées sur des critères établis par des agences de santé publique reconnues.



CERTIFICATION CCC

Le marquage CCC est régi par une norme chinoise et certifie que les produits d'ITALGRANITI GROUP possèdent la plus faible radioactivité naturelle possible pour les matériaux de construction, inférieure même à la radioactivité naturelle des granits. La certification CCC est obtenue après un essai croisé effectué par deux laboratoires différents sur le même échantillon et un audit de l'organisme

de certification qui garantit la conformité au critère des produits certifiés. Le marquage CCC divise les produits en deux catégories : A et B. Tous les produits ITALGRANITI GROUP appartiennent à la catégorie A, la plus sûre, indiquée pour une utilisation dans tous les lieux, y compris les lieux publics (écoles ou crèches par exemple).



MARQUAGE CE

Le marquage CE garantit la sécurité du produit. Un produit portant le marquage CE est conforme à tous les paramètres de sécurité et de protection des consommateurs prévus par la directive européenne de référence. Le marquage CE est obtenu après des essais de laboratoire et la présentation d'un

dossier technique décrivant les performances des produits évalués, conformément au règlement (UE) n° 305/2011 (souvent appelé Règlement CPR) et à la norme harmonisée UNI EN 14411 (« Carreaux céramiques - Définitions, classification, caractéristiques et marquage »).



CERTIFICATION NF UPEC

Il s'agit de la marque de qualité française obtenue sur la base des essais prévus par la norme européenne EN 14411 et les cahiers techniques du CSTB. Chaque article se voit attribuer un

classement qui en autorise la pose dans différents espaces de destination. Les produits certifiés et les différents classements sont précisés dans le certificat.



CERAMICS OF ITALY

Ceramics of Italy est la marque institutionnelle et sectorielle qui représente et valorise les entreprises de l'industrie céramique italienne dans le monde. Depuis environ quarante ans, elle promeut l'image et les contenus de l'industrie céramique italienne sur les marchés étrangers : Ceramics of Italy est la synthèse de la tradition, de la qualité, de l'innovation et de la créativité du secteur. Image institutionnelle de l'industrie céramique italienne, la marque protège et fait connaître les entreprises adhérentes à Confindustria Ceramica et encourage l'utilisation de leurs produits à travers des salons, des campagnes promotionnelles et publicitaires, des participations institutionnelles à des initiatives commerciales, culturelles et d'image qui visent à renforcer l'action de chaque entreprise sur les marchés internationaux.

Ceramics of Italy représente la volonté de l'industrie italienne de la céramique de diffuser et promouvoir en Italie et à l'étranger une nouvelle valeur du carrelage : ce n'est plus seulement un produit pour l'industrie du bâtiment mais une référence de style et de créativité dans le développement d'une nouvelle culture de cadre de vie Made in Italy. L'industrie italienne de la céramique distingue avec la marque Ceramics of Italy les matériaux caractérisés par un design élevé, capables de marquer les espaces domestiques, fruits de technologies de production modernes respectueuses de l'environnement et qui accordent une grande attention à la sécurité au travail et à la recherche constante d'optimisation des ressources utilisées en accord avec les normes de performance les plus élevées.

Les marquages des produits sont correctement indiqués sur les emballages conformément aux modalités prévues par les organismes de certification. En indiquant les informations utiles pour reconnaître la qualité des produits, ITALGRANITI GROUP garantit le plein respect de la norme ISO 14411 en ce qui concerne non seulement les performances techniques mais également l'étiquetage. Le marquage CE découlant de la directive relative aux produits de construction est fondamental.

Les contrôles effectués par les organismes de certification pour les expéditions outre-mer n'ont jamais mis en évidence aucune anomalie ou non-conformité d'emballage, de marquage ou d'étiquetage. Au fil des années, aucune réclamation ou non-conformité découlant de problèmes de santé et de sécurité liés aux produit n'a été constatée. Il n'y a pas eu non plus de contestations concernant des communications commerciales erronées.

Gouvernance

Depuis trois générations, ITALGRANITI GROUP est une entreprise familiale enracinée sur le territoire de l'Émilie-Romagne. À partir de 2022, avec le changement de statut en Benefit Corporation et l'obtention de la certification B Corp, le profil entrepreneurial du Groupe est devenu de plus en plus clair. Conscient de la nécessité d'un changement de paradigme, le Conseil d'administration a décidé d'orienter les ressources économiques, technologiques et professionnelles d'ITALGRANITI GROUP vers un modèle d'entreprise qui place le bénéfice commun parmi les objectifs de l'activité économique.

Ayant obtenu la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes au sein des organisations, le Groupe a également adapté sa gouvernance, en considérant la diversité de genre comme un élément enrichissant, au même titre que la diversité des profils et des expériences des membres du Conseil d'administration et du Collège des commissaires aux comptes. Il a également établi les principes d'organisation nécessaires pour garantir un accès véritablement paritaire entre hommes et femmes aux opportunités qui se créent au sein de l'entreprise.

STRUCTURE ET ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Dante Giacobazzi	Président et représentant légal de la société
Francesco Maturo	CEO
Elisa Giacobazzi	CEO
Giuseppe Pifferi	CEO

MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
Fabrizio Fregni	Président du Collège des commissaires aux comptes
Claudia Peri	Commissaire aux comptes titulaire
Federico Baccani	Commissaire aux comptes titulaire
Samuele Mazzetti	Commissaire aux comptes suppléant
Marco Detotto	Commissaire aux comptes suppléant

SOCIÉTÉ D'AUDIT	
BDO Italia S.p.A	

« Nous pensons que la diversité est toujours une occasion d'enrichissement : diversité de genre, des profils humains et professionnels, des expériences individuelles. »



Elisa Giacobazzi et Francesco Maturo – CEO d'Italgraniti Group
Dante Giacobazzi – Président d'Italgraniti Group – et Antonia Giacobazzi

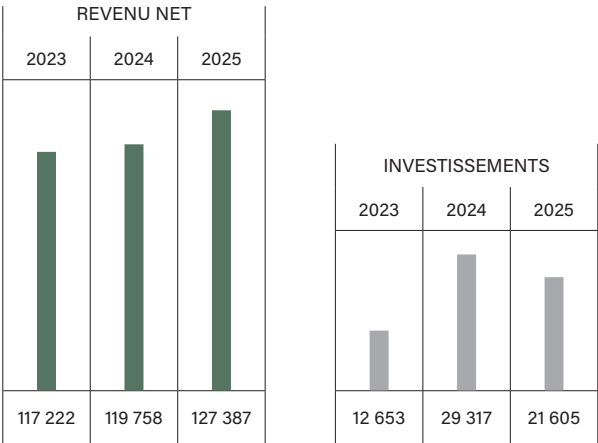
« Nous sentons la responsabilité de contribuer activement à la croissance économique et sociale d'un territoire auquel nous sommes liés depuis toujours. »



LA VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE

ITALGRANITI GROUP travaille dans une des régions industrielles les plus connues et appréciées au monde, pour la production de carreaux céramiques pour sols et revêtements. Dans ce cadre, le Groupe se distingue par l'ampleur de sa gamme, la qualité du design et la durabilité des produits et des processus de production.

ITALGRANITI GROUP se distingue également par son statut juridique de Benefit Corporation, choisi avec conviction pour légitimer face à toutes les parties prenantes sa recherche, au-delà du profit économique, de bénéfices communs pour la société et le territoire, au sein desquels il exerce toutes ses activités selon des principes de responsabilité, de durabilité et de transparence. Chaque année, le Groupe s'engage à publier à ses parties prenantes ses données financières, productives et commerciales. Le tableau ci-dessous montre la valeur économique engendrée et distribuée par le Groupe aux divers porteurs d'intérêt en 2024.



Valeur exprimée en milliers d'euros

	2023	2024	2025
Valeur économique produite	121 177	117 473	135 315
Coûts d'exploitation	81 539	78 541	95 128
Rémunérations et avantages	17 164	17 554	19 305
Intérêts financiers	3 029	3 835	4 256
Impôts	5 128	3 785	3 609
Investissements dans la communauté	43	43	66
Valeur économique distribuée	106 904	103 512	122 364
Valeur économique conservée	14 274	13 683	12 951

POLITIQUES D'ENTREPRISE

Le Groupe encourage une politique qui intègre systématiquement et de manière stratégique quatre grands domaines de gestion : la responsabilité sociale, la qualité des processus et des produits, la protection de l'environnement et la santé et la sécurité au travail.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

ITALGRANITI GROUP voit dans les principes de la Responsabilité sociale d'entreprise une évolution stratégique du rôle traditionnel d'un acteur du marché. La RSE encourage un modèle économique régénératif innovant qui, en plus des profits, garantit des retombées positives et durables pour

la société et la biosphère. En ce sens, le Groupe est devenu une Benefit Corporation en intégrant dans ses statuts l'objectif fondamental de tenir des comportements socialement responsables et au service de la communauté.

Tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre ces objectifs :

- impliquer toutes les acteurs (parties prenantes) afin de maintenir des relations constructives avec les intervenants aux activités de l'entreprise ;
- adopter un comportement éthique dans les affaires de l'entreprise, afin de maintenir intacte la réputation du Groupe et le protéger contre toute mesure des autorités de contrôle pouvant entraîner des sanctions pécuniaires et pénales ;
- équilibrer les intérêts des investisseurs avec ceux de la collectivité ;
- mettre en place des initiatives et des projets visant un bénéfice commun, de manière responsable, durable et transparente.

« En tant que Benefit Corporation, nous nous devons de maximiser les bénéfices pour les personnes et la communauté dans laquelle nous opérons, aussi bien au niveau économique qu'au niveau socio-culturel. »





ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Début 2023, nous avons terminé la procédure d'obtention de la certification UNI/PdR 125:2022 pour l'égalité des sexes. ITALGRANITI GROUP est le premier groupe céramique italien à l'obtenir, atteignant ainsi un objectif très ambitieux en raison de la grande prédominance masculine qui a toujours caractérisé le secteur de la céramique. Nous pensons qu'une présence plus équilibrée d'hommes et de femmes et leur contribution paritaire au développement de notre société passent également par l'engagement

des entreprises : l'égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour affirmer la dignité de la personne et l'importance de son plein développement humain et professionnel – quel que soit le genre dans lequel elle se reconnaît – et pour lutter contre toute forme de discrimination. En effet, l'égalité homme-femmes est étroitement liée à la justice sociale et compte parmi les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

La politique du Groupe pour l'égalité des chances et l'intégration des genres adopte une double approche :

- analyser et affronter les exigences spécifiques des femmes et des hommes ;
- promouvoir des interventions ciblées pour leur permettre de bénéficier à hauteur égale des opportunités qui se créent dans l'entreprise.

La politique d'égalité hommes-femmes s'adresse aux employés du Groupe et doit être partagée par les autres parties prenantes afin d'avoir un plus grand impact sur leur réseau de valeur et constituer une référence pour d'autres entreprises.

Elle propose des lignes directrices à mettre en œuvre via des pratiques et des processus destinés à créer un environnement de travail offrant des opportunités égales sur l'ensemble du cycle de sélection, de gestion et de développement et de la carrière des personnes.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

En ce qui concerne les activités et l'impact qui en dérive, le Groupe assume ses responsabilités liées à la protection de l'environnement et à la durabilité des produits et des processus de production. La Direction considère la protection des ressources environnementales et la gestion de leurs problématiques comme une des principales priorités de l'entreprise. L'adhésion volontaire au Règlement EMAS et le maintien de la Certification ISO 14001 sont pour ITALGRANITI GROUP

l'occasion de confirmer et d'accroître la protection et l'amélioration de la qualité environnementale du territoire d'appartenance. Le bilan global de l'application du Règlement EMAS souligne une retombée importante sur la recherche et l'innovation des produits et fabrication, avec des résultats concrets du point de vue des améliorations pour l'environnement et un renforcement de l'image et de la compétitivité du Groupe sur le marché.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- évaluer attentivement les impacts sur l'environnement qui dérivent des activités et des produits, afin d'adopter les mesures nécessaires pour les atténuer ou, lorsque cela est possible, les éliminer, en faisant particulièrement attention aux consommations d'énergie et de ressources naturelles, aux émissions dans l'atmosphère, à la production de déchets, à la pollution sonore et aux eaux usées industrielles ;
- juger le contexte opérationnel du Groupe, également en relation avec les attentes des interlocuteurs qui instaurent un dialogue constructif ;
- évaluer les risques potentiels et les opportunités associés aux aspects environnementaux qui peuvent dériver des activités, de la fabrication et des produits et services du Groupe ;
- garantir la pleine conformité aux normes et lois applicables et collaborer avec les autorités publiques en cas de contrôles et d'inspections ;
- attribuer des responsabilités et des autorités en charge de la programmation et la mise en œuvre des interventions dans le domaine environnemental ;
- fixer des objectifs et définir des programmes environnementaux tournés vers l'amélioration continue, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises ;
- adopter des solutions techniques alignées sur la meilleure technologie disponible, lorsque cela est faisable du point de vue économique.

« Pour le Groupe, la protection des ressources naturelles est un impératif. Au-delà de la qualité des produits, notre activité de recherche et développement est axée sur l'amélioration des indices environnementaux. »



« Notre engagement pour construire des lieux de travail sûrs et propres s'est accru au fil du temps et est devenu une priorité absolue, une exigence incontournable. »



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La gestion de la santé et de la sécurité au travail est une des principales priorités pour ITALGRANITI GROUP. Consciente de sa responsabilité dans ce domaine, l'entreprise a adopté les exigences strictes de la norme ISO 45001. ITALGRANITI GROUP a mis en œuvre une série de procédures et d'instructions opérationnelles spécifiques, obtenant ainsi la certification de son système de gestion de la santé et de la sécurité au travail il y a quelques années. Ce système est constamment appliqué et mis à jour afin de garantir une amélioration continue des performances, renforçant ainsi l'engagement de l'entreprise en faveur de la protection de ses travailleurs.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- créer des conditions de travail sûres et propres afin d'éviter les accidents, blessures et maladies liés au travail ;
- analyser systématiquement les risques qui peuvent dériver des diverses activités du travail, en adoptant les mesures conséquentes et nécessaires pour les éliminer ou, au moins, les atténuer ;
- analyser le contexte opérationnel du Groupe, également sur les attentes des acteurs, qui seront considérées comme des engagements spécifiques de l'organisation ;
- respecter l'ensemble des normes et lois en vigueur en matière de santé et sécurité au travail et collaborer avec les autorités publiques en cas d'inspections et de contrôles ;
- fixer des objectifs et définir des programmes d'amélioration continue de la santé et de la sécurité, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises ;
- promouvoir la participation des salariés, en identifiant les outils de consultation et d'implication.

QUALITÉ DES PRODUITS

Des produits et services de grande qualité sont la stratégie gagnante pour satisfaire et fidéliser les clients et continuer de grandir dans le respect de la législation et des normes en vigueur. Cette stratégie passe nécessairement par l'innovation durable des produits et fabrication et l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

La Direction du Groupe envisage de poursuivre la modernisation à tous les niveaux : en encourageant la recherche et le développement de produits de plus en plus performants sur les plans esthétique et technique et en investissant dans des technologies et des installations de production capables de garantir des processus fiables et efficaces.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- l'excellence du produit, pour dépasser les concurrents dans l'offre aux clients ;
- la conformité aux normes de produit, pour en garantir la sécurité et la bonne gestion environnementale ;
- la satisfaction du client dans tous les aspects de la relation commerciale : qualité du produit, ponctualité du service, cordialité, collaboration et équité dans les relations interpersonnelles ;
- l'efficacité de la fabrication qui optimise l'utilisation des matières premières et des ressources énergétiques, afin de garantir des marges économiques fondamentales pour le succès de l'entreprise ;
- la formation continue du personnel, pour le maintenir aux plus hauts niveaux de compétence et de connaissance pour les intégrer dans une équipe qui souhaite le succès de l'entreprise ;
- la collaboration maximale avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux, afin d'améliorer l'ensemble de la filière de production et permettre une croissance commune ;
- la croissance économique, afin de garantir la prospérité du Groupe et la stabilité de l'emploi.



« Nous sentons la responsabilité d'un développement de plus en plus durable. Chaque récompense que nous recevons renforce cet engagement et nous pousse à aller au-delà des objectifs déjà atteints. »



Armando Bergamini
Sustainability and Quality Manager

Responsibility Award

ITALGRANITI GROUP a obtenu le Responsibility Award, une récompense qui valorise les entreprises capables d'intégrer la croissance de ses affaires dans une gestion responsable de ses valeurs d'entreprise. Qualité, protection de l'environnement, santé et sécurité, inclusion et transparence : tels sont les principes qui guident le Groupe et définissent sa vision stratégique, orientée vers le bien-être collectif et la durabilité.

Cette récompense confirme l'engagement du Groupe dans la gestion responsable des trois piliers de la dimension de l'entreprise : Qualité, Environnement et la Responsabilité sociale de l'entreprise. Cet engagement est confirmé par des certifications reconnues au niveau international, telles que ISO 9001 (gestion de la qualité), ISO 14001 (protection de l'environnement et réduction de l'impact sur l'environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

À ceci s'ajoutent la certification relative à la gestion des émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064), celle relative à la transparence de la gestion environnementale (EMAS) et celle relative à l'égalité des sexes (UNI/PdR 125:2022). Le Responsibility Award a été décerné à Italgraniti Group lors de la Milano Design Week 2025 par Bureau Veritas, un organisme de certification faisant autorité et reconnu dans le monde entier, avec plus de 300 000 entreprises certifiées.

ANALYSES DES RISQUES

La Direction a enlargie systématiquement l'analyse des risques à tous les secteurs de l'entreprise, y compris le risque de commettre les infractions visées au décret législatif italien n° 231/01. Pour effectuer ces évaluations, elle applique une définition du risque très large (tel que prescrit par la norme UNI 11230 - Gestion du risque) qui peut être adaptée aux différentes activités de l'entreprise : le risque est l'ensemble des possibilités d'un événement ou ses conséquences sur les objectifs.

D'autres critères sont utilisés pour des activités plus spécifiques, comme l'évaluation des risques liés à la santé et à la sécurité au travail.

Par ailleurs, le risque est un concept probabiliste: c'est la probabilité que survienne un événement capable de provoquer des dégâts. La notion de risque implique l'existence d'une source de danger (ou menace) et de la possibilité qu'elle se transforme en dégâts. Nous considérons comme une opportunité les cas où l'incertitude peut se traduire en conséquences positives sur les objectives.

- Les risques et opportunités peuvent être provoqués :
- par le contexte opérationnel du Groupe ;
 - des obligations de conformité ;
 - des attentes des parties concernées.

CODE D'ÉTHIQUE

Le Code d'éthique est le document par lequel ITALGRANITI GROUP déclare ses responsabilités et engagements sur les plans éthique et social. Il contient les critères adoptés par le Groupe pour protéger les intérêts des parties prenantes, internes et externes.

ITALGRANITI GROUP reconnaît l'importance des valeurs éthiques et sociales au travail : il s'engage par conséquent à gérer de manière saine et responsable ses activités ainsi que celles de ses interlocuteurs sociaux, dans le respect de la communauté dont il fait partie. En effet, dans l'exécution de ses activités, le Groupe se base sur des principes de correction et de transparence dans la prise de risques, aussi bien vers les clients que dans l'entreprise : c'est dans cette optique que le système de gouvernance d'entreprise a été mis en place et s'applique.

- Ces exigences ont amené à l'élaboration du Code d'éthique dont les finalités sont les suivantes :
- définir les principes éthiques fondamentaux d'ITALGRANITI GROUP ;
 - fixer les règles de comportement de référence pour toute personne travaillant pour le compte du Groupe ;
 - favoriser le dialogue, l'implication et le consentement de ces personnes ;
 - indiquer les bases d'un accord volontaire pour régler, sur le plan éthique, les relations entre ITALGRANITI GROUP et ses interlocuteurs ;
 - constituer l'élément de base pour l'adoption du Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001 en matière de responsabilité administrative des organismes.

MODÈLE D'ORGANISATION AUX SENS DU DÉCRET LÉGISLATIF ITALIEN N° 231/2001

Le Modèle 231 est un système d'organisation de documents, procédures et activités de travail et de contrôle destiné à éviter et réduire le risque de commettre les infractions visées par la loi italienne n° 231/2001 qui régit la responsabilité des organismes pour les infractions administratives associées à des infractions.

- ITALGRANITI GROUP a adopté un modèle d'organisation, de gestion et de contrôle ayant une double finalité :
- se prémunir contre les sanctions prévues par le décret législatif italien n° 231/2001 ;
 - formaliser son comportement éthique et l'étendre aux interlocuteurs sociaux de référence.

Le modèle a pour finalité, entre autres, d'inculquer à toutes les personnes qui interviennent la conscience de la valeur sociale du modèle concernant l'objectif d'empêcher les infractions et de favoriser le respect des règles, des rôles et des modalités opérationnelles indiquées dans les différents protocoles.

- Le modèle est destiné à tous les interlocuteurs sociaux d'ITALGRANITI GROUP et plus particulièrement :
- les associés ;
 - les membres du Conseil d'administration ;
 - les membres de la Direction ;
 - les employés, même les intérimaires ;
 - les collaborateurs externes, c'est-à-dire les consultants, fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires.

LANCEMENTS D'ALERTE (WHISTLEBLOWING)

Toute personne ayant connaissance de comportements non conformes à ce qui est prévu par la loi, le Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001 ou le Code de déontologie peut le signaler (même de façon anonyme) à l'Organisme de Vigilance (OdV) interne. Peuvent faire l'objet de signalement des comportements ou des irrégularités entraînant des préjudices pour ITALGRANITI GROUP, comme des actions commises ou tentées et des omissions susceptibles de provoquer des dommages pour la santé et la sécurité des travailleurs, des préjudices pour l'image du Groupe, des dommages patrimoniaux, des préjudices pour les employés et les utilisateurs, des actes de corruption tentée ou avérée ou des comportements de tiers (par exemple collaborateurs, fournisseurs, consultants...), toujours dans le même domaine de pertinence. Les signalements doivent être fondés sur des éléments factuels précis et concordants et les

canaux de lancement d'alerte ne peuvent pas être utilisés à des fins autres que la protection de l'intégrité du Groupe. Disposer d'un canal de lancement d'alerte interne (tel que prescrit par le décret législatif italien n° 24 du 20 mars 2023) protège les employés, les fournisseurs et les clients qui veulent signaler une irrégularité commise au sein du Groupe. Il s'agit d'une garantie importante vis-à-vis de la personne qui est témoin d'actes potentiellement illicites car, en restant anonyme, elle ne risque pas de devenir victime de harcèlement moral ou de discrimination. Par ailleurs, le canal de lancements d'alerte permet d'identifier de manière précoce les irrégularités et violations, qui finissent souvent par causer des préjudices, parfois économiques, aux organisations non dotées d'un système de lancement d'alerte efficace. Il permet également de rechercher immédiatement des solutions afin d'éviter ou limiter tout éventuel préjudice pour l'image de l'entreprise.

CERTIFICATIONS ET ATTESTATIONS D’ENTREPRISE

Le Groupe a obtenu et conserve les certifications suivantes :



B CORP

ITALGRANITI GROUP est une B Corp. Le Groupe poursuit depuis longtemps des stratégies combinant innovation et durabilité, visant à accroître l’impact positif sur les personnes, le territoire et l’environnement en agissant de manière responsable, durable et transparente.

ITALGRANITI GROUP fait partie du mouvement global qui voit dans l’entreprise une force positive non seulement pour l’économie mais aussi pour le bien-être des personnes et de la planète, et encourage la transition vers un modèle économique inclusif, équitable et régénératif.



ISO 14064-1

La certification ISO 14064-1 permet aux organisations de quantifier leurs émissions de gaz à effet de serre afin de mettre en place des politiques de gestion du bilan carbone et de communiquer à leurs parties prenantes leur engagement en matière de durabilité. ITALGRANITI GROUP s’est engagé dans une démarche visant à rendre compte de ses émissions et suppressions de gaz à effet de

serre. L’étude entend répondre à un besoin visant non seulement à connaître sa propre empreinte carbone mais aussi à identifier les stratégies et actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette importante certification témoigne de l’approche proactive du Groupe et de sa capacité à fournir des données cohérentes et fiables sur son empreinte carbone.



ENREGISTREMENT EMAS

L’Eco-Management and Audit Scheme (système de management et d’audit environnemental – EMAS) est un instrument volontaire créé par la Commission européenne qui peut être rejoint volontairement par les organisations (entreprises et organismes publics) pour évaluer et améliorer leurs performances environnementales et fournir au public et à d’autres sujets intéressés des informations relatives à leur

management environnemental. L’EMAS fait partie des instruments volontaires mis en place dans le cadre du cinquième programme de l’UE d’action pour l’environnement et vise principalement à contribuer à la création d’un développement économique durable en mettant en avant le rôle et les responsabilités des entreprises.



ISO 14001

Parmi les Systèmes de management environnemental les plus répandus, celui de la norme ISO 14001 se caractérise par le développement et la mise en place d’une politique qui engage l’organisation à se conformer pleinement à des règles contraignantes (législation) ou volontaires (respect d’autres prescriptions auto-imposées ou dictées par le

marché de référence). Le Groupe respecte ces exigences afin de mettre en place ou d’intégrer dans son système d’organisation des règles de gestion efficaces afin d’améliorer en permanence ses performances sur les aspects environnementaux significatifs.



UNI/PDR 125:2022

ITALGRANITI GROUP est la première entreprise céramique italienne à avoir obtenu la Certification pour l’égalité des sexes en vertu de la norme UNI/PDR 125:2022. L’égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour lutter contre les discriminations dans le monde du travail et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le respect de la personne et son développement professionnel sont des valeurs essentielles pour le Groupe qui considère les capacités relationnelles, intellectuelles, organisationnelles et techniques de chaque employé comme une ressource fondamentale pour l’entreprise.



ISO 9001

La certification ISO 9001 est une norme reconnue au niveau international pour la création, la mise en œuvre et la gestion d’un Système de management de la qualité. Cette certification sert de base pour créer un système garantissant la satisfaction du

client et l’amélioration continue des performances. Elle constitue un système valable pour assurer aux clients que la qualité qu’ils attendent sera préservée et améliorée dans au fil du temps.



ISO 45001

Pour ITALGRANITI GROUP, la sécurité de ses collaborateurs est une condition essentielle et une priorité absolue : preuve en est son engagement constant dans l’amélioration et la mise à jour en matière de santé et de protection des travailleurs. Améliorer les comportements et accroître la culture d’entreprise en matière de santé et de sécurité sont

des objectifs permanents du Groupe. L’obtention de la certification UNI ISO 45001 renforce une culture d’entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production.

ECOVADIS

EcoVadis est l’une des principales plateformes internationales d’évaluation de la durabilité environnementale et permet aux entreprises de suivre, selon une approche collaborative, les performances de leurs fournisseurs en matière de

durabilité. EcoVadis vise à améliorer les pratiques environnementales et sociales des entreprises en tirant parti de l’influence des chaînes logistiques mondiales dans 150 secteurs et 110 pays.

RESPONSIBILITY AWARD

Le Responsibility Award est une distinction délivrée par Bureau Veritas qui confirme l’engagement des organisations dans la gestion responsable des trois piliers de la dimension d’entreprise : Qualité, Environnement et Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le certificat démontre de manière

immédiate et synthétique la vision stratégique de l’entreprise ; il permet aux organisations de communiquer efficacement leurs valeurs et de montrer qu’elles ont entrepris un parcours d’excellence dans tous les domaines de la gestion d’entreprise.

OBSERVATOIRE CIPV - AEI

L’Union européenne a adopté en 1996 la première directive sur la prévention et réduction intégrées de la pollution (IPPC en italien), remplacée aujourd’hui par la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles (IED).

La réglementation IPPC repose sur trois principes fondamentaux :

1. L’approche intégrée, qui implique que les autorisations doivent prendre en considération l’impact environnemental dans sa globalité, dans

le but d’assurer un haut niveau de protection de l’environnement dans son ensemble ;

2. Les BAT (Best Available Techniques), c’est-à-dire les meilleures techniques disponibles, sur lesquelles doivent se baser les conditions des autorisations ;

3. Les conditions locales : pour délivrer les autorisations, les autorités compétentes tiennent compte des caractéristiques techniques de l’installation, de la localisation géographique et des conditions environnementales locales.

Environnement

Comme société enregistrée EMAS, ITALGRANITI GROUP publie chaque année sa Déclaration environnementale, préalablement validée par l'organisme agréé. C'est un document qui informe les acteurs des performances environnementales de l'entreprise sur la base de critères définis et avec la plus haute transparence.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

ITALGRANITI GROUP identifie systématiquement les aspects environnementaux liés à ses activités et à ses produits et services et mesure, lorsque cela est possible, les impacts associés à l'ensemble du cycle de vie du produit. Cette analyse a été diffusée aux aspects que le Groupe peut garder sous contrôle et à ceux qui peuvent influencer. L'évaluation vise à mesurer ou estimer l'ampleur

de chaque impact afin de permettre le classement, en termes de priorité, des interventions à mettre en œuvre pour améliorer sensiblement l'impact environnemental. Pour cela, les conditions normales et anormales ainsi que celles ayant un potentiel caractère d'urgence ont été prises en considération.

Les aspects environnementaux directs pris en considération sont les suivants :

- prélèvement dans les sources hydriques
- émissions dans l'atmosphère
- sol et sous-sol
- consommations d'énergie
- utilisation de substances
- production de déchets
- bruit produit par les installations de production
- consommation de matières diverses.

Les aspects environnementaux provoqués sont les suivants :

- transport du produit fini au client final et des matières premières à l'établissement
- pratiques en matière d'environnement des maîtres d'œuvre, des sous-traitants et des fournisseurs pouvant affecter l'environnement
- effet sur l'environnement dû à la mise hors service ou à la fin de vie des produits commercialisés.

« Jour après jour, nous nous efforçons de mieux intégrer la durabilité environnementale dans nos produits et nos processus, afin de créer un monde où celle-ci n'est plus juste une option mais une nécessité. »



EMPREINTE CARBONE ET GESTION DU BILAN CARBONE :
L'ENGAGEMENT MESURABLE D'ITALGRANITI GROUP

Le contexte dans lequel évolue ITALGRANITI GROUP est celui de la région de la céramique de Sassuolo, qui concentre plus de 80 % de la production italienne de carreaux et constitue l'un des pôles industriels les plus avancés au monde. La production de grès cérame est, par nature, très gourmande en énergie (notamment en gaz naturel) et se caractérise par une forte consommation d'eau. Il en résulte une forte exposition aux prix du gaz et du carbone, ainsi qu'une sensibilité directe à la disponibilité en eau du territoire. En revanche, ce produit est inerte, durable et recyclable, et ses performances environnementales peuvent être attestées par une analyse du cycle de vie (ACV).

La quasi-totalité des émissions directes et de la consommation d'énergie se concentre sur le site de production de San Martino in Rio, soumis au système d'échange de quotas d'émission (SEQUE). Depuis longtemps, le Groupe a engagé une démarche structurée en matière de durabilité, comme en témoigne un système complet de certifications environnementales, de produits, ainsi qu'en matière de santé et de

sécurité. À cela s'ajoutent le statut de B Corp et l'évaluation EcoVadis portant sur la chaîne d'approvisionnement. Plus précisément, en 2023, ITALGRANITI GROUP a obtenu la certification ISO 14064-1, qui définit les exigences relatives à la quantification et à la déclaration du bilan des gaz à effet de serre (GES) d'une organisation. La norme exige de recenser et de quantifier les émissions en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂eq).



INVENTAIRE DES ÉMISSIONS

La déclaration des émissions est conforme au GHG Protocol et à la norme ISO 14064-1:2018, qui constituent ensemble la norme internationale la plus répandue en matière de mesure et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les organisations, les pays et les produits.

- **Scope 1** : émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, telles que les processus de production.
- **Scope 2** : émissions indirectes résultant de l'achat d'énergie (électrique, thermique, vapeur) produite par des tiers et consommée par l'entreprise.
- **Scope 3** : autres émissions indirectes générées tout au long de la chaîne de valeur, tant en amont (upstream) qu'en aval (downstream) de l'entreprise – transports, matériaux achetés, déplacements professionnels, élimination des déchets.

SCOPE 1	Source (Scope 1)	Fossiles (tCO ₂ eq)	Biogéniques (tCO ₂ eq)
	Combustion du gaz naturel	56 892,60	-
	Processus de production	364	-
	Véhicules de fonction	220,3	12
	Gasoil pour chargeuses et système de lutte contre l'incendie	116	5,1
	Émissions fugitives (gaz F)	24,1	-
	AdBlue	1	-
	Total Scope 1	57 618,10	17,1

SCOPE 2	Siège (Scope 2 basé sur la localisation)	Fossiles (tCO ₂ eq)	Biogéniques (tCO ₂ eq)
	EE - San Martino in Rio (production)	1 516,10	361,7
	Casinalbo di Formigine	281,4	67,1
	Centro Stella	14	1,8
	Sassuolo	13,4	3,2
	Milan	7,6	1,8
	EE - Autres sites	316,4	-
	Total Scope 2 (basé sur la localisation)	1 832,60	435,6
Total Scope 2 (basé sur le marché, GO 100 %)		0	-

SCOPE 3	Catégorie (Scope 3)	Fossiles (tCO ₂ eq)	Biogéniques (tCO ₂ eq)
	1 - Biens et services achetés	30 784,30	1 964,90
	2 - Biens d'équipement	6 345,30	470,9
	3 - Activités liées à l'énergie	17 730,50	66,3
	4 - Transport et distribution en amont	26 340,20	13,3
	5 - Déchets	40,7	0
	6 - Déplacements professionnels	460,3	0,7
	7 - Trajets domicile-travail	381,9	0,6
	9 - Transport et distribution en aval	20 654,00	29,2
	10 - Transformation des produits vendus	6 517,40	2 644,10
	11 - Utilisation des produits vendus	9 910,50	682,1
	12 - Fin de vie des produits	1 773,80	6,8
Total Scope 3		120 938,90	~5 879

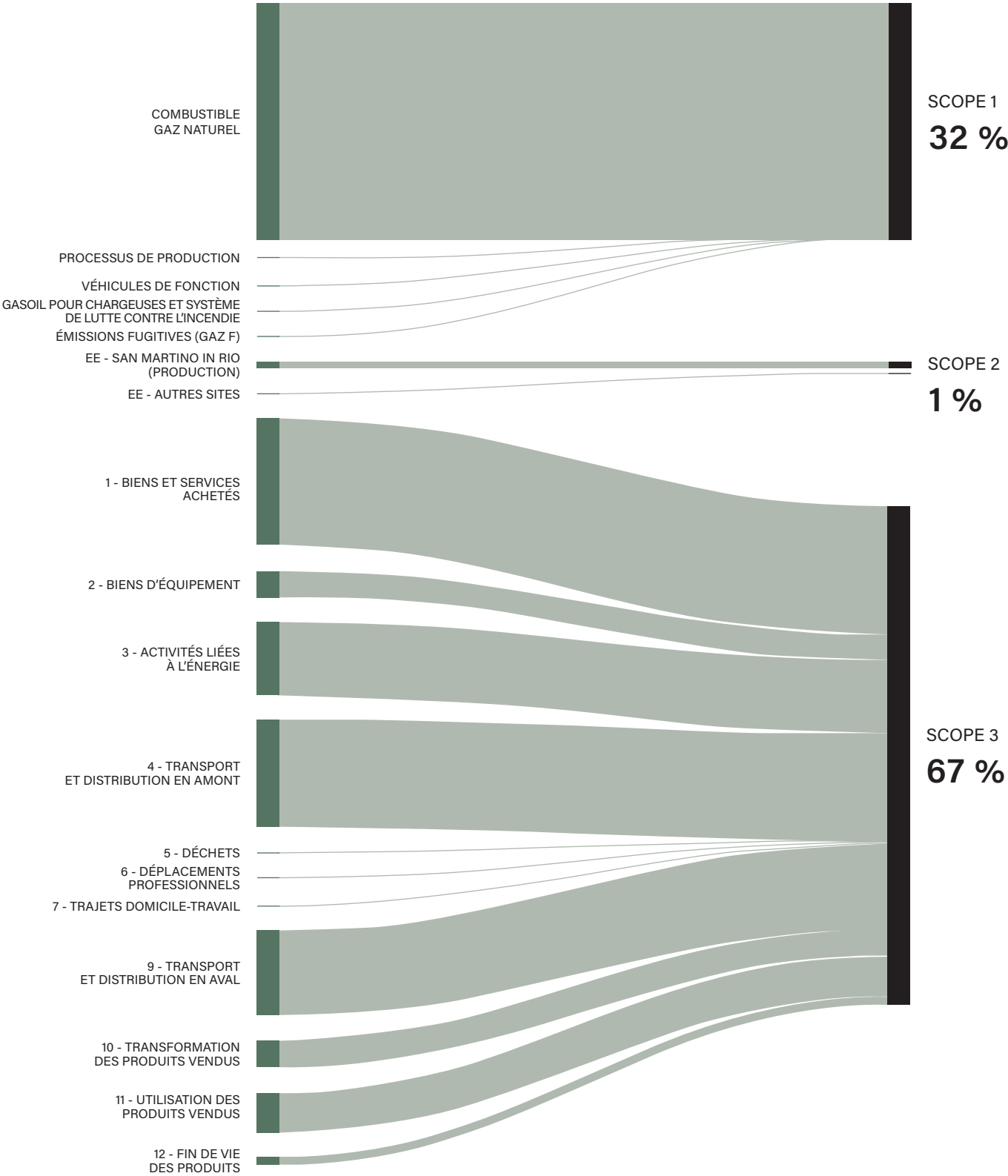
INVENTAIRE DES ÉMISSIONS

La page suivante présente les trois domaines d’émission à l’aide d’un diagramme de Sankey, qui illustre de manière synthétique et intuitive la répartition des émissions de gaz à effet de serre générées tout au long de la chaîne de valeur. L’ampleur des flux est proportionnelle à la contribution des différentes sources aux émissions et permet d’identifier immédiatement les domaines sur lesquels concentrer les mesures de réduction prévues par la stratégie climatique du Groupe.

L’analyse montre que les émissions directes (Scope 1), imputables en très grande partie à la consommation de gaz naturel utilisé principalement lors des phases d’atomisation, de séchage et de cuisson des matériaux céramiques, représentent une part significative de l’empreinte carbone globale. Il s’agit des émissions sur lesquelles l’entreprise exerce le plus grand contrôle opérationnel et pour lesquelles **d’importantes mesures ont été mises en œuvre en matière d’efficacité énergétique et de remplacement progressif des combustibles fossiles par des vecteurs énergétiques à intensité carbone moindre, parmi lesquels le biométhane.** Les émissions indirectes liées à l’énergie achetée (Scope 2) **rsont en revanche très faibles, voire quasi négligeables ; cela grâce à l’utilisation d’électricité photovoltaïque autoproduite et à la grande efficacité du système de cogénération.**

Cet excellent résultat confirme l’efficacité des mesures prises ces dernières années pour réduire l’impact des émissions liées à la consommation d’électricité. La majeure partie de l’empreinte climatique du Groupe est toutefois imputable aux émissions de Scope 3, générées tout au long de la chaîne de valeur et liées à des activités qui, bien qu’elles soient liées à l’activité de l’entreprise, se déroulent en dehors du périmètre opérationnel du Groupe. Cette catégorie comprend les émissions liées à l’achat de biens et de services, aux activités liées aux combustibles et à l’énergie non incluses dans les catégories Scope 1 ou Scope 2, ainsi qu’au transport et à la distribution des produits. Bien qu’elles ne soient pas directement contrôlées par l’entreprise, ces émissions constituent un élément fondamental de la stratégie de décarbonisation et nécessitent une implication progressive des fournisseurs, des partenaires logistiques et des autres acteurs de la chaîne d’approvisionnement.

Le diagramme montre donc que la réduction des émissions doit nécessairement s’articuler autour de deux axes complémentaires : d’une part, l’amélioration continue de l’efficacité énergétique et des processus de production internes, et d’autre part, la collaboration avec la chaîne de valeur afin de favoriser une réduction progressive des émissions indirectes. Dans cette perspective, la représentation des flux d’émissions constitue un outil d’aide à la prise de décision stratégique, permettant d’identifier les domaines d’intervention prioritaires et de suivre dans le temps l’efficacité des mesures mises en œuvre.



ÉVALUATION DU RISQUE CLIMATIQUE

La fréquence croissante des phénomènes climatiques extrêmes, l'évolution du cadre réglementaire européen et la transition progressive vers une économie à faibles émissions font du risque climatique un élément de plus en plus important dans la planification stratégique des entreprises. C'est pourquoi ITALGRANITI GROUP a mis au point une évaluation structurée des principaux risques climatiques susceptibles d'influencer sa continuité opérationnelle, sa compétitivité et sa capacité à créer de la valeur à long terme. Cette analyse prend en compte à la fois les risques de transition, liés à l'évolution des politiques environnementales et du marché, et les risques physiques découlant des effets du changement climatique, en identifiant les domaines sur lesquels concentrer les stratégies d'adaptation et d'atténuation.

L'évaluation du risque climatique a été élaborée conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et de la norme européenne d'information en matière de développement durable (ESRS E1),

en s'appuyant sur les scénarios du Network for Greening the Financial System (NGFS). L'analyse prend en compte les risques liés au changement climatique, en se basant sur le scénario de référence « Orderly – Net Zero 2050 ».

Prix du carbone

Parmi les principaux risques liés à la transition figure l'augmentation progressive du coût des quotas d'émission prévus par le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE). Le site de production de San Martino in Rio étant soumis au système européen d'échange de quotas d'émissions de CO₂, la hausse du prix du carbone constitue un facteur susceptible d'avoir une incidence directe sur les coûts d'exploitation. Les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours progressif au biométhane contribuent à réduire cette exposition, renforçant ainsi la résilience économique du Groupe.

Risques de marché

L'évolution du marché exige des produits dont les performances environnementales soient de plus en plus transparentes et vérifiables. Les certifications environnementales, les déclarations environnementales de produit (EPD) et les outils d'évaluation de la durabilité (tels qu'EcoVadis) constituent désormais des exigences de plus en plus recherchées par les clients, les concepteurs et les professionnels du secteur, faisant de l'innovation et de la crédibilité des informations environnementales des facteurs déterminants pour la compétitivité du Groupe.

Risques physiques

Les phénomènes extrêmes liés au changement climatique, tels que les inondations, les tempêtes de grêle ou les vagues de chaleur, peuvent avoir une incidence directe sur la continuité des activités. À cela s'ajoutent des phénomènes chroniques, tels que le stress hydrique et la hausse des températures, ainsi que les répercussions possibles sur la chaîne d'approvisionnement liées à la disponibilité des matières premières, qui dépend des risques géopolitiques et climatiques, et à l'efficacité de la logistique, qui repose sur des nœuds et des axes de transport cruciaux. La réutilisation à 100 % des eaux usées, ainsi que les activités de suivi et d'adaptation, constituent toutefois des éléments importants de résilience face à ces scénarios.

Santé et sécurité des travailleurs

La hausse des températures et la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes peuvent également avoir une incidence sur les conditions de travail, en augmentant le risque de stress thermique dans les lieux de travail et en rendant encore plus essentielle la protection de la santé et de la sécurité des personnes. À ces risques s'ajoute un risque propre au secteur, lié à la manipulation de la poussière de silice cristalline. Le Groupe veille au respect de ces aspects grâce à son système de gestion certifié ISO 45001 et à la mise à jour constante des mesures de prévention et de protection.

Conformité et responsabilité administrative

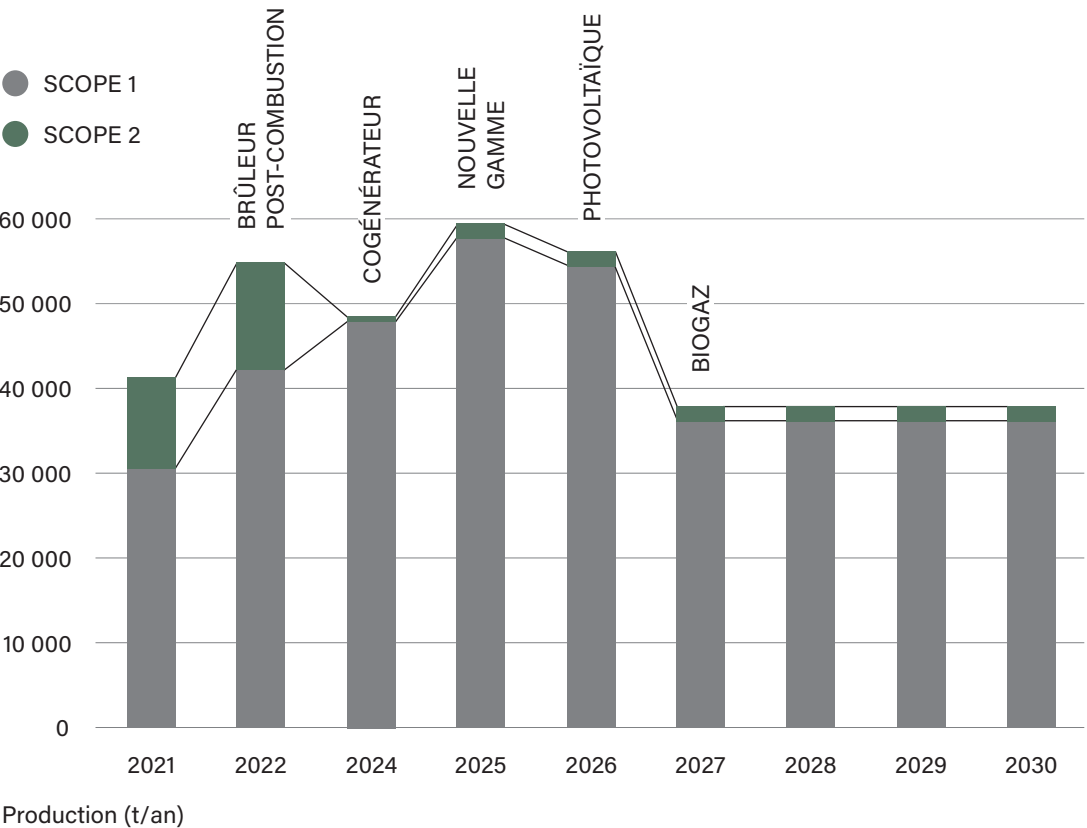
L'évolution de la réglementation environnementale nécessite une vigilance constante, notamment en matière de conformité. ITALGRANITI GROUP assure le suivi des risques liés au respect des obligations environnementales, à l'exactitude des communications adressées aux parties prenantes et au respect des dispositions prévues par le décret législatif 231/01, grâce à un système de gouvernance s'appuyant sur le Modèle 231, le Code d'éthique et le canal de lancement d'alerte.



PARCOURS DE DÉCARBONISATION

LE RÔLE DU GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Le biométhane est un gaz combustible issu principalement de la valorisation des déchets agricoles et des effluents d'élevage, transformés par digestion anaérobie en énergie et en digestat, c'est-à-dire en un engrais capable de remplacer, au moins en partie, les produits chimiques de synthèse. Elle est considérée comme une source renouvelable car elle valorise ce que le système produit déjà et disperse souvent, incarnant ainsi un modèle de production qui allie agriculture, économie circulaire, autonomie énergétique et utilisation efficace des ressources. **Le dioxyde de carbone produit par la combustion du biométhane est d'origine biogénique, un concept central pour la durabilité et l'économie circulaire : contrairement au carbone fossile, son rejet s'inscrit dans le cycle naturel de l'environnement et n'entraîne pas d'augmentation supplémentaire du CO₂ dans l'atmosphère.**



Le graphique retrace la trajectoire de la décarbonisation du Groupe au cours de la décennie 2021-2030, en mettant en évidence les effets des mesures qui se sont succédé au fil du temps. À partir de 2027, la courbe restera stable en l'absence de nouvelles mesures déjà inscrites au budget. ITALGRANITI GROUP a introduit le biométhane au cours de l'année 2026, portant à la fin de l'année la part de ce combustible à 5 % de ses besoins totaux. **L'objectif est de la porter à 35 % d'ici fin 2027. Une fois pleinement opérationnelle, cette initiative permettra d'éviter l'émission de 21 619 tonnes de CO₂ d'origine fossile chaque année.** D'un point de vue économique, l'utilisation du biométhane servira de bouclier financier contre la hausse

du prix du CO₂. L'usine de production de San Martino in Rio (RE) étant soumise au système d'échange de quotas d'émission (SEQUE), chaque tonne émise nécessite la détention d'un quota d'émission, dont le coût augmentera à des rythmes différents selon les scénarios envisageables. Plus ce coût augmentera, plus la valeur économique du biométhane s'accroîtra. En substance, pour ITALGRANITI GROUP, **le biométhane ne constitue pas seulement un moyen de réduire les émissions, mais aussi un outil de gestion des risques financiers**, dans la mesure où il protège l'entreprise contre la hausse future du prix des quotas d'émission, **en réduisant progressivement le coût de la décarbonisation et en renforçant la résilience de son modèle économique.**



SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour faire face aux menaces liées au changement climatique et atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans les principaux secteurs industriels européens, l'Union européenne a publié, en 2003, la directive 2003/87/CE avec laquelle elle a introduit le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE), un véritable marché des quotas d'émission. Le SCEQE concerne toutes les entreprises productrices de gaz nocifs pour le climat (comme le CO₂ justement) et se base sur le 'système de plafond et d'échange', un principe qui fixe un plafond sur les émissions maximales autorisées sur le territoire européen, divisées en 'quotas d'émission' (chacun équivaut à 1 tonne d'équivalent CO₂) que les entreprises peuvent acheter ou vendre en fonction de leurs exigences. Chaque année, les entreprises qui participent au SCEQE doivent rembourser un quota pour chaque tonne d'équivalent CO₂ émis. Seul un nombre limité de quotas est attribué à titre gratuit et les entreprises

qui n'en reçoivent pas ou qui ne possèdent pas les quotas d'émission suffisants pour couvrir leurs émissions doivent acheter d'autres quotas, auprès d'autres entreprises ou aux enchères. ITALGRANITI GROUP est une entreprise industrielle qui possède des installations ayant une puissance thermique importante et fait partie des entreprises concernées par le système SCEQE. Comme le prévoit le système européen, au début de l'année 2022, les quotas gratuits attribués au Groupe ont été réduits ; une diminution qui constitue une incitation supplémentaire pour limiter les émissions nocives pour l'environnement plutôt que d'acheter des quotas d'émission. Conformément aux objectifs communautaires à l'origine du SCEQE, l'engagement du Groupe va dans ce sens, avec des plans de surveillance élaborés chaque année, une comptabilisation précise et transparente des émissions et, surtout, des investissements dans des technologies de plus en plus respectueuses de l'environnement.

CENTRALE DE COGÉNÉRATION

puissance nominale de 5 MW
énergie électrique 24h/24 et 7j/7
puissance thermique supérieure à 11 000 kWh

82 %
autosuffisance
électrique

100 %
d'énergie provenant de
sources renouvelables
certifiée

CENTRALE DE COGÉNÉRATION

L'autonomie électrique du site de production de San Martino in Rio est désormais une réalité, ce qui marque la réalisation d'un objectif crucial en matière de développement durable. La centrale de cogénération à haut rendement installée en 2022 a en effet permis de réduire considérablement la consommation d'électricité.

En partant du gaz naturel comme seule source d'énergie, la centrale permet la production combinée d'électricité et d'énergie thermique, ce qui augmente considérablement l'efficacité du combustible source et réduit – par rapport à la production séparée d'électricité et de chaleur – les coûts énergétiques et les émissions de CO₂. La centrale, d'une puissance nominale de 5 MW, est capable de fournir de l'électricité 24 h/24, 7 j/7. À elle seule, elle couvre plus de 80 % des besoins en électricité de l'usine de production ; les 20 % restants seront couverts par l'électricité produite par le système photovoltaïque et par une part minime d'énergie achetée. L'excédent par rapport aux besoins liés à la consommation ponctuelle est injecté dans le réseau.

Ces dernières années, la politique énergétique du Groupe s'est concentrée sur la cogénération, avec des résultats extrêmement positifs tant sur le plan environnemental qu'économique. Depuis que le cogénérateur fonctionne, le prélèvement d'énergie sur le réseau a chuté et reste résiduel. 100 % de l'électricité achetée provient de sources renouvelables certifiées par une garantie d'origine.

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

kWh	2023	2024	2025
Achat de sources renouvelables certifiées	3 693 000	3 108 330	7 102 096
Production interne	28 642 416	31 167 432	31 428 611
Consommation	32 640 700	31 125 346	38 530 707
Injection dans le réseau	1 210 070	1 635 062	409 964
Pourcentage d'achats provenant de sources renouvelables/consommation	11 %	10 %	18 %

82 %
AUTOSUFFISANCE
ÉLECTRIQUE

CONSOMMATION DE MÉTHANE

		2023	2024	2025
Méthane	Sm ³	21 160 265	22 897 044	27 484 259

L'augmentation de la consommation de gaz naturel par rapport à 2024 s'explique par la mise en service à plein régime de la nouvelle usine de production, qui a entraîné une hausse des besoins énergétiques. Parallèlement, en 2025, le Groupe a encore réduit son recours à l'approvisionnement en électricité provenant de sources externes, en augmentant la part d'énergie autoproduite.

POLLUTION

Le tableau ci-dessous présente les limites autorisées pour les émissions dans l’atmosphère et les émissions réelles. Pour décrire le phénomène de manière plus précise, cet aspect est exprimé en flux de masse :

FLUX DE MASSE (kg/an)

Type polluant	2023		2024		2025	
	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes
Matériau particules	107 873	3 727	107 873	3 647	107 873	986
Fluor	2 018	132	2 018	103	2 017	203
Plomb	190	0,742	190	1,115	190	1,458
Oxydes d’azote	343 318	28 983	343 318	15 593	34 401	9 028
COV	20 933	5 783	20 933	2 143	20 932	1 049
Aldéhydes	7 954	37	7 954	29	7 954	651
Oxyde de carbone	114 018	987	114 018	3 825	114 018	2 217

Tous les paramètres du Groupe respectent largement les limites autorisées.

Un indicateur ad hoc est également calculé pour évaluer l’impact des émissions en fonction de la production :

ICP Émissions = $\frac{\text{Poids des substances émises}}{1\,000\text{ m}^2 \text{ de carreaux transférés dans les entrepôts}}$ = $\frac{\text{Kg}}{\text{m}^2}$

ICP émissions	2023	2024	2025	Bat*
Matériau particules	0,64	0,59	0,58	7,5
Fluor	0,133	0,017	0,040	0,6
Plomb	0,0002	0,0002	0,0008	0,05
Oxydes d’azote	4,93	2,54	4,80	N.D.
COV	0,983	0,349	0,107	N.D.
Aldéhydes	0,006	0,005	0,539	N.D.
CO ₂	0,081	0,62	0,27	N.D.

* BAT est l'acronyme de Meilleures techniques disponibles. Dans le contexte environnemental et industriel, les MTD représentent les solutions techniques les plus efficaces et les plus avancées disponibles à un moment donné pour prévenir ou réduire les émissions et l’impact environnemental d’une activité de production, en tenant également compte de la faisabilité économique.

BRÛLEUR DE POST-COMBUSTION RÉGÉNÉRATIF

Au cours de l’année 2025, le brûleur post-combustion thermique régénératif existant a été remplacé par une nouvelle installation, plus performante et conçue pour capter également les fumées produites par la nouvelle usine. Le système fonctionne en synergie avec l’installation d’épuration des fumées équipée de filtres en tissu, contribuant ainsi à réduire encore davantage la dispersion des odeurs.

Le brûleur post-combustion est capable de capter les composés organiques volatils (COV) présents dans le processus de production. Ce sont justement les COV qui pourraient dégager de mauvaises odeurs vers les habitations et lieux de travail proches de l’usine. À l’intérieur

du brûleur post-combustion, qui est équipé de trois chambres de combustion à haut rendement thermique, les températures atteignent 850 °C, ce qui est suffisant pour oxyder complètement les COV.



EAUX

CONSOMMATION HYDRIQUE

L'eau utilisée dans les différentes étapes de production est prélevée de deux puits artésiens. La consommation hydrique est contrôlée via une comptabilisation spécifique qui divise la consommation par secteur. La consommation hydrique de ces dernières années est présentée dans ce tableau :

CONSOMMATION HYDRIQUE	2023	2024	2025
Eau prélevée des puits (m³)	65 171	68 075	78 347

La production de carreaux de céramique nécessite de grandes quantités d'eau. Le processus de production d'ITALGRANITI GROUP a été conçu pour permettre de réduire significativement la consommation grâce à la récupération des eaux de lavage du processus lui-même. Le système de récupération des eaux est composé de bassins de collecte et d'un système d'épuration qui recueille toutes les eaux usées internes, ce qui réduit le prélèvement hydrique dans les puits.

Le pourcentage de récupération comparé aux meilleures techniques disponibles du secteur est présenté ci-dessous.

FACTEUR DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES



2023 - 2024 - 2025

La consommation hydrique est un aspect environnemental à surveiller et, pour cela, un ICP spécifique a été défini pour l'utilisation de l'eau :

ICP Eau = $\frac{\text{Volume d'eau prélevée}}{\text{Production exprimée en poids}}$ = $\frac{\text{m}^3}{\text{t}}$

Cet ICP ne peut être appliqué que pour l'établissement de production de San Martino in Rio (Italie). Il n'existe aucun puits industriel dans la plateforme logistique de Casinalbo, uniquement des usages domestiques.

	2023	2024	2025
ICP Eau	0,51	0,50	0,49

BIODIVERSITÉ

Bien qu'il opère dans des zones déjà fortement anthropisées et destinées à un usage productif, ITALGRANITI GROUP surveille en permanence son impact sur l'utilisation des sols, en favorisant une gestion responsable de sa présence sur le territoire. L'approche du Groupe en matière de biodiversité repose sur l'entretien et la mise en

valeur des espaces verts existants, sur le suivi des espaces dédiés à la nature et sur l'optimisation des espaces déjà urbanisés, dans le but de limiter les impacts sur les écosystèmes locaux et de favoriser une intégration harmonieuse dans le contexte agricole environnant.

SITE DE PRODUCTION DE SAN MARTINO IN RIO

DONNÉES SUR LA BIODIVERSITÉ	
Surface totale (m²)	145 084
Surface couverte (m²)	58 060
Surface imperméabilisée (m²)	123 289
Superficie totale dédiée à la nature (m²)	21 795
dont	
Surface orientée vers la nature, côté NORD – direction Carpi (m²)	815
Surface agricole orientée vers la nature, côté SUD-EST-OUEST (m²)	20 980

SIÈGE LOGISTIQUE ET SOCIAL À CASINALBO

DONNÉES SUR LA BIODIVERSITÉ	
Surface totale (m²)	35 500
Surface couverte (m²)	9 470
Surface imperméabilisée (m²)	32 460
Superficie totale dédiée à la nature (m²)	3 040

UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ITALGRANITI GROUP mise sur la récupération et la réduction des matières premières, rendant ainsi plus concrète la notion de circularité, à la base de la durabilité environnementale. À cet égard, le Groupe met en œuvre une gestion de plus en plus vertueuse axée sur la réutilisation de

tous les déchets industriels (cuits et bruts) et le recyclage de toutes les matières valorisables. Les excellents résultats de cette gestion sont attestés par les pourcentages de déchets recyclés (99 %) et de déchets réintroduits dans le cycle de production (100 %).

PRODUCTION DE DÉCHETS

La production de déchets est résumée dans le tableau suivant :

PRODUCTION DE DÉCHETS	2023	2024	2025
Déchets apportés à des tiers pour les codes CED spécifiques du secteur céramique (t/an)	6 102	5 472	7 812
Déchets dangereux produits (t/an)	103,2	88,035	143,2

Le Groupe continue d'effectuer un tri sélectif des déchets d'emballage (carton, plastique et bois) qui sont stockés dans un îlot écologique approprié dans des conteneurs spécifiques par type de matériau, opportunément identifiés grâce à des panneaux qui indiquent le type et le code DEEE. Tous les déchets sont regroupés dans des espaces délimités spécifiques. Nous considérons que cet aspect est très important et, pour cette raison, des indicateurs appropriés ont été identifiés :

$$\text{ICP Déchets} = \frac{\text{Déchets apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{\text{t}}{\text{t}}$$

$$\text{ICP Déchets dangereux} = \frac{\text{Déchets dangereux apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{\text{t}}{\text{t}}$$

	2023	2024	2025
ICP Déchets	0,05	0,04	0,06
ICP Déchets dangereux	0,0008	0,00065	0,0010

Au cours de l'année 2025, le Groupe a encore renforcé son système de gestion des déchets en mettant en place un tri sélectif ponctuel dans tous les départements de production. Cette mesure a permis une meilleure classification des déchets à la source, en améliorant le tri des différents types de matériaux et en réduisant proportionnellement la part des déchets mixtes. Parallèlement, ITALGRANITI GROUP poursuit la mise en œuvre

des principes de l'économie circulaire grâce à la valorisation en interne des déchets de céramique crue et des matières premières secondaires, qui sont réutilisés dans la production de la pâte atomisée. Cette approche permet de limiter le recours aux matières premières vierges, de réduire les quantités destinées à l'élimination et de valoriser les déchets en tant que ressource au sein du cycle de production.





« Croissance économique, inclusion sociale et protection des salariés sont des défis impérieux et incontournables et comme Groupe nous voulons faire notre part. »

Personnes

La croissance du Groupe repose sur la conviction que la valeur de l'entreprise est étroitement liée à celle des personnes qui la composent. C'est pourquoi ITALGRANITI GROUP promeut une culture d'entreprise axée sur le respect des droits de l'homme, de la dignité et de l'égalité des chances, en favorisant un milieu de travail inclusif, fondé sur le dialogue, l'écoute et la valorisation des compétences. L'attention portée à la personne constitue un élément essentiel du mode de fonctionnement du Groupe et contribue à consolider des relations fondées sur la confiance, la responsabilité et le respect mutuel.

ÉGALITÉ DES CHANCES

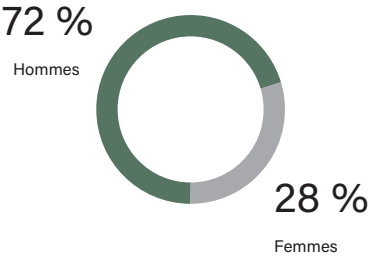
ITALGRANITI GROUP s'engage à attirer et à embaucher des personnes ayant des compétences et des bagages différents, en recherchant la parité hommes-femmes dans la sélection et l'embauche à travers l'identification d'une liste de candidats qui tend à être égale en termes de ratio hommes-femmes. Parallèlement, l'entreprise souligne

l'importance de la méritocratie : l'expérience, les aptitudes et les compétences guident la sélection des meilleurs candidats. Le Groupe s'engage à garantir à tous les employés, indépendamment de leur genre, équité et égalité de chances d'accès aux mêmes rémunérations.

	DIRIGEANTS	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	TOTAL
Hommes	8	15	49	128	200
Femmes	3	2	55	16	76
Total	11	17	98	131	276

TURNOVER	2023	2024	2025
Embauches	22	24	39
Départs	23	12	21

EFFECTIFS TOTAUX			%	<30 ans	30-50 ans	>50 ans
Hommes	200	72		40	115	121
Femmes	76	28				

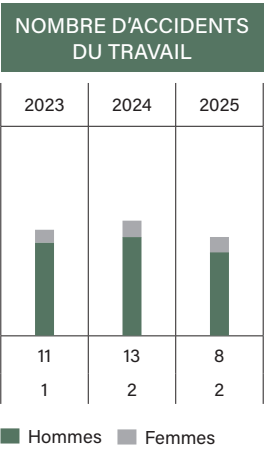


INDICATEUR	DÉFINITION	RÉSULTAT 2025
Écart salarial global	rémunération plus élevée	5,04 x
	rémunération moyenne	
Différence de rémunération de genre	rémunération moyenne homme - rémunération moyenne femme	8,3 %
	salaire moyen des femmes	
Rémunération décente	salaire brut plus bas	23,5 %
	rémunération décente (donnée ISTAT, Institut italien de statistiques)	

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ITALGRANITI GROUP considère depuis toujours la santé et la sécurité de ses employés comme des priorités absolues et contraignantes, auxquelles il fait face avec une grande sérénité, en planifiant chaque année diverses actions liées à la formation des personnes, à la prévention des comportements à risque et à l'entretien des installations.

La certification UNI ISO 45001 renforce une culture d'entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production. Les normes représentent un outil nécessaire pour créer un modèle de compétitivité durable en mesure d'améliorer la croissance de toutes les performances d'entreprise.



FORMATION

Sur les 250 employés en 2023, un quart sont des femmes, un rapport identique si on prend en considération la présence féminine dans le Directoire et la Direction (cadres inclus). Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies, le Groupe considère la parité de genre comme un sujet fondamental pour lutter contre la discrimination dans le monde du

travail et atteindre les objectifs stratégiques. La politique d'égalité de genre et d'inclusion suit une double approche : d'un côté, analyser et faire face, dans toute initiative, aux exigences spécifiques d'hommes et de femmes et, de l'autre, promouvoir des interventions destinées à leur permettre de bénéficier, en proportions égales, des opportunités qui se créent au cours de leur vie dans l'entreprise.

MOYENNE D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ	2023	2024	2025
Femmes	16	12	13
Hommes	13	10	13
Ouvrier	8	3	5,5
Employés	20	21	23
Cadres	12	9	11
Dirigeants	34	7	12,5
Moyenne heures de formation transversale	10,51	9	10
Moyenne heures de formation sécurité	3,62	1	2,45

TOTAL HEURES DE FORMATION	2023	2024	2025
	3 607	2 552	3 514

ITALGRANITI ACADEMY

L'Italgraniti Academy a été créée dans le but d'apporter de la valeur à la formation continue au sein du Groupe. Dans une optique de formation continue et de développement constant des compétences et des connaissances, l'Italgraniti Academy propose des modules qui traitent de sujets aussi bien de nature technique que commerciale.

Ces formations se concentrent sur des domaines d'intérêt dédiés principalement à la structure technique et commerciale et sont planifiées régulièrement au cours de l'année. Grâce à ces cours, l'Academy veille à ce que tous les salariés aient accès à des opportunités d'apprentissage qui améliorent leurs compétences et les préparent à

relever les défis d'un marché en constante évolution. Les sessions de formation organisées par l'Italgraniti Academy permettent non seulement d'améliorer les compétences techniques et commerciales des participants, mais aussi de diffuser un langage d'entreprise commun. Ces moments deviennent des occasions d'exprimer et de renforcer la culture d'entreprise, en promouvant un milieu de travail collaboratif orienté vers la croissance professionnelle.

L'Italgraniti Academy est donc un élément clé du succès du Groupe, car elle fournit des outils et des connaissances essentiels pour soutenir l'innovation et la compétitivité de l'entreprise à long terme.



PARCOURS D'ACCUEIL

Le parcours d'accueil est un outil d'insertion et d'intégration des jeunes embauchés qui n'ont pas d'expériences professionnelles dans le secteur de la céramique. Ce parcours d'accueil permet de connaître tous les départements, y compris

dans la production, et se déroule au cours des deux premiers mois de travail. Ainsi, le nouvel embauché acquiert une parfaite connaissance de l'organisation, des caractéristiques du produit et des dynamiques de l'entreprise.

LE RÔLE DU RESPONSABLE DE LA DIVERSITÉ

Dans le but de rendre le contexte de l'entreprise plus inclusif, ITALGRANITI GROUP a introduit le poste de responsable de la diversité. Ce rôle implique l'élaboration de politiques et de stratégies d'intégration axées sur la valorisation de la diversité, afin de garantir que tous les employés se sentent à l'aise et bénéficient des mêmes opportunités, quels que soient leur origine, leur sexe, leur âge, leur religion, leur orientation sexuelle, etc.

Le responsable de la diversité dispense également des formations aux employés afin de leur faire comprendre l'importance de vivre et de travailler dans un environnement hétérogène. Enfin, le responsable de la diversité joue un rôle crucial en sensibilisant les responsables des différentes équipes aux préjugés inconscients – préjugés qui

influencent notre jugement et notre comportement sans que nous nous en rendions compte – et en promouvant une communication inclusive. En plus d'améliorer le climat au sein de l'entreprise, cela contribue également à renforcer la cohésion et la productivité dans la communauté de l'entreprise.

LES INITIATIVES DE BIEN-ÊTRE DANS L'ENTREPRISE

Parmi les initiatives de bien-être dans l'entreprise mises en place en 2025 figurent certaines activités de formation, comme celle consacrée à la prévention de certaines pathologies répandues, dispensée par du personnel de santé qualifié, ou le parcours consacré aux nouveaux modes de vie sains, animé par un nutritionniste.

Comme chaque année, en 2025 également, tous les salariés ont eu l'opportunité de faire un test gratuit de prévention des pathologies cardio-vasculaires. Le Groupe a également activé différentes conventions avec certaines activités commerciales présentes sur les territoires qui accueillent les usines de l'entreprise. Les employés peuvent y bénéficier de remises et d'avantages sur

des produits et services, ce qui donne un coup de pouce à leur pouvoir d'achat. Enfin, avec la fermeture des écoles, le Groupe a renouvelé des conventions avec plusieurs centres aérés du territoire de manière à favoriser la participation des enfants des employés et aider la conciliation entre vie familiale et professionnelle.



« Un lieu de travail inclusif naît du dialogue, de l'écoute et de la valorisation des différences. C'est sur ces bases que se fonde notre engagement. »

« Nous nous engageons pour une coopération active avec les fournisseurs qui partagent nos principes et nos valeurs car le développement durable n'est possible qu'avec la contribution de tous ceux qui sont impliqués dans les processus de l'entreprise. »

Chaîne d'approvisionnement

LA CHAÎNE DE VALEUR

Dans un secteur comme celui de la céramique, les activités qui concourent à créer de la valeur pour le client sont nombreuses et les personnes impliquées dans le processus le sont encore plus : grâce à leur travail et à leur engagement quotidien de donner le meilleur d'elles-mêmes, chacune apporte une contribution précieuse. Être une B Corp pousse ITALGRANITI GROUP à accorder beaucoup d'attention à chaque maillon de la chaîne de valeur, en particulier aux fournisseurs, intégrés dans un réseau d'entreprises animées par l'envie d'avoir un impact positif sur le monde qui les entoure.

La chaîne de valeur est durable si tous les processus d'approvisionnement, de production et de distribution mis en place directement ou indirectement (par exemple via les fournisseurs) sont gérés de manière responsable des points de vue économique, social et environnemental. Le Groupe établit ses processus d'achat sur une base de loyauté réciproque, de transparence et de collaboration. En tant que Benefit Corporation certifiée B Corp, le Groupe demande à ses fournisseurs de respecter les meilleures pratiques

concernant les droits humains, la santé et la sécurité de leurs employés et collaborateurs, la responsabilité environnementale et l'attention aux conditions de travail. Enfin, ITALGRANITI GROUP évalue les performances de ses fournisseurs d'après les normes de qualité les plus strictes, en identifiant les principaux risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement, en demandant des audits externes des fournisseurs et en définissant des programmes destinés les soutenir et à renforcer leur implication même au niveau de la valeur.

Le Groupe évalue actuellement les principales plateformes ESG disponibles sur le marché, dans le but d'identifier l'outil le plus adapté pour favoriser un dialogue structuré et transparent avec ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes sur les questions de développement durable.

ACHATS DURABLES ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La sélection soignée des fournisseurs, sur la base de leurs qualifications, est la pierre angulaire de la stratégie d'entreprise. Après intégration dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, une surveillance systématique des performances des fournisseurs en termes de qualité du produit, de service, de protection de l'environnement et de protection de la santé et de la sécurité au travail est effectuée. Depuis 2021, avec l'évolution qui a amené le Groupe à devenir une Benefit Corporation,

les fournisseurs font l'objet d'analyses en ce qui concerne leur responsabilité sociale d'entreprise.

Conscient que la durabilité qui génère des bénéfices sociaux et environnementaux ne doit pas se limiter aux actions directes, Italgraniti Group s'engage, lorsque cela est possible et approprié, à promouvoir ces principes sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement par les actions suivantes :

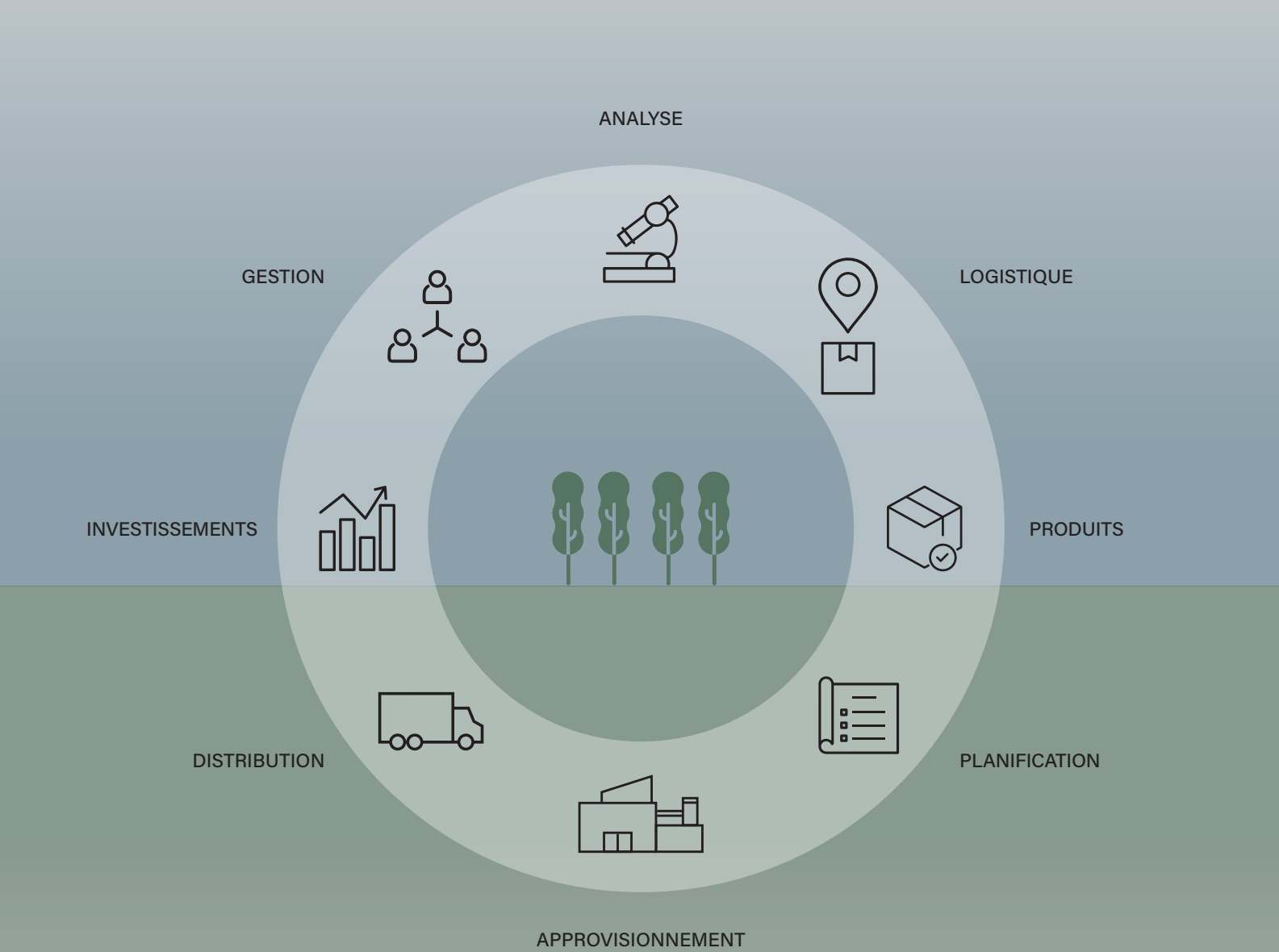
- acheter des biens et faire appel à des fournisseurs qui adoptent des politiques actives d'inclusion et de diversité et qui sont proactifs dans la manière dont ils traitent toute situation d'exploitation de la main d'œuvre ;
- acheter des biens et services qui reflètent les prescriptions ou les normes environnementales ad hoc et reconnues en vue de l'amélioration continue des pratiques internes d'approvisionnement ;
- inclure des critères de durabilité dans le cadre du processus d'évaluation des fournisseurs ;
- appliquer la législation relative à l'environnement et à la sécurité, notamment les obligations internationales en matière de changements climatiques et de développement durable comme la réduction des émissions de CO₂ et la protection de la biodiversité ;
- accorder la priorité aux fournisseurs qui ont intégré des pratiques éthiques et durables dans leur organisation ;
- favoriser la collaboration et la sensibilisation à la durabilité chez les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les encourager à adopter des pratiques écoresponsables ;
- éviter d'utiliser des produits potentiellement nocifs pour l'environnement quand une alternative moins néfaste est disponible ;
- réduire les déchets et l'utilisation de ressources non renouvelables, en identifiant et en éliminant, lorsque cela est possible, les pratiques de gaspillage dans les opérations internes et externes, en donnant la priorité aux biens qui apportent davantage de bénéfices dans le cadre de l'économie circulaire ;
- favoriser l'approvisionnement de matériaux, produits et services provenant des marchés locaux.

Pour atteindre ces objectifs, un processus de recyclage et de contrôle permanent de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement a été mis en place.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Grâce à une chaîne d'approvisionnement responsable, ITALGRANITI GROUP vise à réduire l'impact environnemental et à promouvoir des pratiques qui soutiennent les communautés locales et préservent les ressources mondiales.

Cet engagement n'est pas seulement une obligation, c'est une opportunité de bâtir un avenir où design et responsabilité se rencontrent, créant ainsi un monde plus durable pour les générations futures.



Objectifs et programmes

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	ODD
Nouvelle usine de production San Martino in Rio (RE)	En 2025, la nouvelle usine dédiée à la production de grandes dalles est entrée en service. Construite grâce à un investissement d'environ 60 millions d'euros, elle est équipée d'installations innovantes et très efficaces au niveau énergétique, notamment : – une installation photovoltaïque d'une capacité de 1,38 million de kWh/an et un nouveau brûleur post-combustion thermique régénératif. – Un système conçu pour récupérer 100 % de l'eau utilisée et des déchets de production, contribuant ainsi à réduire les besoins en matières premières. – Les nouvelles technologies exclusives Grain-Tech® et Core-Tech®, pour des surfaces céramiques toujours plus perfectionnées en termes de réalisme et de continuité esthétique du produit. – Le nouvel entrepôt vertical automatisé de dernière génération sera achevé. – Le nouveau bâtiment indépendant, qui abritera les vestiaires et d'autres installations destinées aux employés, sera achevé. Ces espaces ont été conçus selon les normes de confort les plus élevées, dans le but d'améliorer le bien-être des employés.	1 POUR L'ÉNERGIE 5 ÉGALITÉ 7 ÉNERGIE PROPRE 8 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 13 CLIMAT
Nouveau pôle logistique	Un nouveau pôle logistique pour le Groupe est en cours de développement à Sassuolo. Il permettra d'optimiser l'expédition des matériaux prêts et de réduire l'impact des moyens de transport sur la circulation ainsi que les émissions de CO ₂ indirectes.	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 11 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 13 CLIMAT
Compensation CO ₂ (objectif pour 2026/2027)	Dans la continuité des objectifs poursuivis les années précédentes, l'entreprise continue d'améliorer l'efficacité énergétique grâce à des systèmes d'autoproduction avancés. Au cours de l'année 2026, Italgraniti Group a introduit le biométhane, portant à la fin de l'année la part de ce combustible à 5 % de ses besoins totaux. L'objectif est de la porter à 35 % d'ici fin 2027.	7 ÉNERGIE PROPRE 12 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 13 CLIMAT
Emballages et conditionnements	Poursuite des activités de recherche et développement visant à mettre au point des solutions d'emballage toujours plus durables, en réduisant l'utilisation du plastique et en optimisant l'utilisation des matériaux, conformément aux objectifs européens en matière d'économie circulaire.	13 CLIMAT 15 ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES
Qualification des fournisseurs sous l'angle des critères ESG	Le fichage des fournisseurs du Groupe sera achevé, sur la base des meilleures pratiques, qui, en plus des performances économiques, en évaluent le profil socio-environnemental et la qualité de la gouvernance.	8 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 12 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 17 PARTENARIATS POUR L'ACTION
Maintien de la certification UNI/PdR 125:2022	Maintien de la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes, un élément clé pour surmonter toute forme de discrimination, ainsi que pour affirmer la dignité de la personne.	5 ÉGALITÉ 10 ÉGALITÉ
Programmes de bien-être de l'entreprise	La diversité en tant que valeur Le responsable de la diversité, nommé par l'entreprise pour promouvoir un comportement inclusif et prévenir les conflits, continuera à coordonner les initiatives de sensibilisation destinées au personnel et à collaborer avec les fonctions de l'entreprise pour intégrer les principes de la diversité dans les politiques de gestion des ressources humaines, conformément à l'engagement du Groupe en faveur d'un environnement respectueux et axé sur le développement.	5 ÉGALITÉ 8 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES 10 ÉGALITÉ
	Former et prévenir En collaboration avec le personnel médical qualifié, le Groupe formera ses employés sur les styles de vie les plus sains et proposera des dépistages gratuits pour la prévention des maladies cardio-vasculaires.	3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE
	Centres aérés conventionnés Avec la fermeture des écoles, le Groupe mettra en place des conventions avec plusieurs centres aérés du territoire de manière à favoriser la participation des enfants des employés.	4 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 11 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES
	Avantages pour les employés Le Groupe a mis en place des conventions avec de nombreux commerces présents sur les territoires où sont installés nos établissements. Les employés pourront y bénéficier de remises et d'avantages sur des produits et services, ce qui donnera un coup de pouce à leur pouvoir d'achat.	3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 17 PARTENARIATS POUR L'ACTION
Communautés concernées	Soins aux personnes atteintes de démence ITALGRANITI GROUP poursuit son engagement à soutenir, jusqu'en 2030, le Meeting Center créé dans le cadre de Dementia Friendly Community, un projet d'inclusion sociale destiné aux populations qui n'ont pas encore eu accès au parcours clinique traditionnel, répondant ainsi aux besoins des familles qui s'occupent de personnes en phase précoce de la maladie. En plus de sa contribution économique, le Groupe permet aux employés de mettre à disposition volontairement une partie des heures de travail.	3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 11 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES
	Sport, inclusion et communauté ITALGRANITI GROUP soutient des initiatives qui valorisent le sport comme levier de croissance, d'inclusion et de développement du territoire : – le Groupe continuera à soutenir le CSI Modena, en contribuant à promouvoir les valeurs de l'éducation, du développement personnel, de l'égalité des chances et de la cohésion sociale. – Il renouvellera son parrainage du Trofeo Bonfiglio, tournoi international historique de tennis junior, confirmant ainsi son engagement en faveur des jeunes générations et de la promotion des valeurs du sport.	3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE 5 ÉGALITÉ 11 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES
	Engagement envers la communauté Le Groupe continuera à soutenir les structures et les initiatives locales, en contribuant au développement social, éducatif, sportif et solidaire de la communauté locale. Parmi les entités soutenues figurent : la commune de Formigine, le club de volley-ball S. Martino, la paroisse de Magreta, la Fondation Floriani, la direction pédagogique de Formigine 2, le club sportif PGS Formigine et le Career Day.	10 ÉGALITÉ 11 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES



Note méthodologique

Le Rapport de développement durable d’ITALGRANITI GROUP est une déclaration consolidée de type non financière, tel que prévu par la loi italienne n° 254/2016. La sélection des thèmes à traiter a été effectuée au vu des dossiers plus importants pour le Groupe et les parties prenantes.

NORMES DE RÉFÉRENCE

La présente note méthodologique décrit les critères, les normes de référence et les méthodologies adoptées pour l’élaboration du rapport de développement durable 2025 d’ITALGRANITI GROUP, afin de garantir la transparence, la fiabilité et la comparabilité des informations présentées.

Pour la rédaction du présent Rapport de développement durable, la norme VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standards for Non-Listed SMEs) a été adoptée. Cette norme a été élaborée par l’EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group), l'organisme chargé par la Commission européenne d’élaborer les normes européennes en matière d’information sur la durabilité. Il s'agit d’un cadre d’information volontaire destiné aux petites et moyennes entreprises non cotées, qui vise à fournir un outil simplifié permettant d’intégrer le développement durable dans leurs processus et leurs modèles économiques. Par ailleurs, cette norme répond à la demande croissante d'informations sur le développement durable que les PME reçoivent de la part de leurs parties prenantes.

Pour des informations plus soignées, les normes européennes d’information en matière de durabilité (ESRS) ont également été utilisées, car elles permettent une approche analytique des questions de durabilité. Plus précisément, l'analyse de double matérialité a été menée en prenant en compte l'ensemble des normes ESRS, à travers un processus d’identification des IRO, d’évaluation de leur pertinence en termes d’impacts et de matérialité financière, et de définition des priorités d'action. La structure du document, en ce qui concerne les obligations de déclaration, se réfère quant à elle aux spécifications VSME.

CRITÈRES POUR L'INFORMATION

La norme d’information VSME prévoit deux niveaux d’information : un module de base et un module complet. Pour l’élaboration du présent Rapport de développement durable, ITALGRANITI GROUP a adopté le modèle complet, conformément à son objectif de fournir des informations aussi complètes et transparentes que possible sur les questions ESG.

Horizons temporels

L’entreprise adopte les mêmes horizons temporels que ceux définis par l'ESRS 1.

Plus précisément :

- a) horizon temporel à court terme : annuel, la période de référence des comptes annuels des sociétés étant annuelle ;
- b) horizon à moyen terme : cinq ans après l'année de référence du rapport ;
- c) horizon temporel à long terme : au-delà de cinq ans.

Périmètre de l'information

Le périmètre comprend les sites du Groupe : le site de production de San Martino in Rio (RE), le siège social et le pôle logistique de Casinalbo di Formigine (MO), les entrepôts de Sassuolo (MO) et le showroom de Milan. L’approche de consolidation adoptée est celle du contrôle opérationnel.

Sources des données

Les données figurant dans le présent document se rapportent à l'exercice 2025, sauf indication contraire dans le texte.

Dans certains cas, les informations sont mises à jour au mois de mai 2026 car, celles-ci étant disponibles au moment de la rédaction des comptes annuels, il a été jugé opportun de les mettre à la disposition des lecteurs.

Les sources des données, entièrement vérifiables, sont principalement les suivantes :

- systèmes informatiques de gestion destinés à l'administration, à la comptabilité générale et analytique ;
- comptes annuels ;
- informations documentées relatives aux systèmes de gestion ;
- analyses des conseillers en droit du travail ;
- sources publiques et bases de données institutionnelles, le cas échéant ;
- paramètres et facteurs d’émission de gaz à effet de serre définis dans le chapitre suivant.

Qualité des informations

ITALGRANITI GROUP s’engage fermement à fournir, dans le présent document, des informations pertinentes, fidèles, comparables, compréhensibles et vérifiables. Lorsque ces informations étaient disponibles, des données comparatives relatives aux années précédentes ont été fournies. Aucune des informations devant figurer dans le présent rapport n’est considérée comme sensible ; il n'y a donc aucune omission à signaler. Toutes les exigences en matière d’information ont été répertoriées, ne serait-ce que pour indiquer qu’elles ne s’appliquaient pas.

Fréquence de parution

Ce document a pour principal objectif d’informer les parties prenantes actuelles ou potentielles ; c'est pourquoi ITALGRANITI GROUP a décidé de rendre public son Rapport de développement durable. Actuellement, l’entreprise publie son Rapport de développement durable chaque année.

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Normes et facteurs

L’inventaire est conforme au GHG Protocol et à la norme ISO 14064-1:2018. Les facteurs proviennent d’Ecoinvent v3.11 (via SimaPro) pour les émissions indirectes, des facteurs de conversion DEFRA 2025 pour les combustibles du Scope 1 et de la déclaration ETS pour les émissions de procédé.

Limites et consolidation

L’approche adoptée est celle du contrôle opérationnel sur les sites du groupe. L’importance des émissions indirectes est évaluée selon des critères de disponibilité des données, d’ampleur, d’influence, de risque et d’opportunité, révisés chaque année.

Émissions biogéniques

Le CO₂ d’origine biogénique est quantifié et présenté séparément des totaux des Scopes, conformément au GHG Protocol et à l'ESRS E1 ; le méthane et le protoxyde d'azote issus de la biomasse restent inclus dans les Scopes.

Scope 2 à double voie

Le Scope 2 fait l’objet d’informations à la fois par site et par marché. La couverture intégrale de l’électricité par des garanties d’origine, déjà consolidée en 2025, ramène à zéro les émissions de Scope 2 liées au marché ; la valeur liée à la localisation est conservée comme référence exigée par les normes.

Biens d’équipement

Les immobilisations (Scope 3, catégorie 2) sont quantifiées selon la méthode spend-based, en appliquant des facteurs d’émission monétaires (classe EXIOBASE) aux investissements de l’exercice. Ce choix s’explique par la forte variabilité des données annuelles, qui rend la précision ponctuelle peu pertinente pour la prise de décision. Cette méthode est conforme aux estimations de dépistage prévues par le GHG Protocol et va au-delà de l’ancienne approche d’amortissement, qui sous-estimait les émissions de l’année. Ce poste sera réajusté selon une méthode physique (Ecoinvent) dès que les données d’activité seront disponibles. Les émissions biogéniques associées sont indiquées à titre indicatif.

Biométhane

Le CO₂ issu de la combustion du biométhane est comptabilisé comme biogénique (à titre indicatif, hors des Scopes) ; l’amont relève du Scope 3, catégorie 3. La classification repose sur les instruments contractuels et les garanties d’origine (logique book-and-claim). Le quota pouvant être atteint dépend de la disponibilité des volumes certifiés et de la capacité du réseau.

Incertitude

L’analyse d’incertitude est réalisée selon la méthode de Monte Carlo (95 %) pour les catégories indirectes ; la qualité des données est évaluée à l'aide des indicateurs ILCD. Les estimations relatives au dépistage (biens d’équipement) et les hypothèses de scénario (distribution, déplacements) sont les éléments présentant le plus d’incertitude.

Septembre 2026

Italgraniti Group S.p.A.

Via Radici in Piano 355
41043 Formigine - Modena - Italy
Tel +39 059 888411
Fax +39 059 848808
www.italgranitigroup.com
info@italgranitigroup.com
project.department@italgranitigroup.com

Flagship Store

Via Statuto 21
20121 - Milano - Italy
Tel +39 02 84567687
milano@italgranitigroup.com

ITALGRANITI GROUP
ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



Exemplaire gratuit. Ne peut être vendu. Cod. JCATBSF25



italgranitigroup.com

Certified



Corporation

Learn more at
bcorp.com